

CHANGER ensemble 

LE BON PLAN POUR **RENFORCER LA CLASSE MOYENNE**



Table des matières

Croissance de la classe moyenne	3
Sécurité financière pour la classe moyenne	4
Investir pour renforcer la classe moyenne.....	12
Une aide adaptée aux familles canadiennes d'aujourd'hui.....	20
Gouvernement juste et ouvert	25
Un gouvernement ouvert et transparent.....	26
Des élections libres et justes	28
Donner une voix à Ottawa aux Canadiennes et Canadiens	31
De meilleurs services à la population	35
Des politiques fondées sur des faits	39
Un environnement sain et une économie forte.....	41
Un Canada fort	50
Une relation renouvelée avec les peuples autochtones.....	51
L'avenir que nos anciens combattants méritent.....	55
Assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.....	58
Soutenir nos industries de la culture et de la création.....	62
Renforcer nos communautés	65
Sécurité et possibilités	67
Ouvrir la voie à la prospérité	68
Un Canada qui fait preuve de compassion.....	70
Accroître les exportations et créer des débouchés pour les Canadiennes et les Canadiens.....	73
Renouveler le rôle du Canada dans le monde et renforcer la sécurité au pays.....	75
Plan financier et coûts.....	80



CHAPITRE UN

Croissance de la classe moyenne



Sécurité financière pour la classe moyenne

Une classe moyenne forte est le fondement même d'une économie forte.

Notre plan offre une aide réelle à la classe moyenne canadienne et à ceux et celles qui travaillent fort pour en faire partie. Tous y gagnent lorsque la classe moyenne a plus d'argent dans ses poches pour épargner, investir et faire croître l'économie.

AIDER LES FAMILLES

Nous donnerons plus d'argent aux familles pour les aider à assumer les frais inhérents à l'éducation de leurs enfants.

Nous annulerons les allègements fiscaux accordés aux plus riches – et notamment la Prestation universelle pour la garde d'enfants – et instaurerons une nouvelle **Allocation canadienne aux enfants** afin de donner plus d'argent aux familles canadiennes et les aider à élever leurs enfants.

Avec l'Allocation canadienne aux enfants, neuf familles sur dix recevront plus qu'avec le système compliqué de prestations pour enfants de Stephen Harper. Cela signifie qu'une famille type de quatre personnes recevra une aide supplémentaire de 2 500 \$ non imposable, tous les ans.

Parce que l'Allocation canadienne aux enfants est non imposable et indexée sur le revenu, elle offre aussi une aide plus généreuse à celles et ceux qui en ont le plus besoin : les familles monoparentales et à faible revenu. Grâce à notre plan, **315 000 enfants** pourront sortir de la pauvreté.

Revenu du ménage	Les familles avec un enfant		Les familles avec deux enfants	
	Notre plan	Le plan de M. Harper	Notre plan	Le plan de M. Harper
15 000 \$	6 400 \$	5 825 \$	11 800 \$	10 175 \$
45 000 \$	5 380 \$	3 350 \$	9 850 \$	5 900 \$
90 000 \$	3 245 \$	2 125 \$	5 875 \$	3 300 \$
140 000 \$	1 695 \$	1 500 \$	3 125 \$	2 050 \$
200 000 \$	0 \$	1 425 \$	0 \$	1 950 \$

Le gouvernement de Stephen Harper verse des prestations pour enfants aux millionnaires. Nous éliminerons cette mesure injuste.

UNE BAISSÉ D'IMPÔTS POUR LA CLASSE MOYENNE

Nous accorderons aux Canadiens de la classe moyenne une baisse d'impôts en rendant le régime fiscal plus équitable.

Quand la classe moyenne canadienne a plus d'argent dans ses poches pour épargner, investir et faire croître l'économie, nous en profitons tous.

Nous baisserons le taux d'imposition de la classe moyenne de 22 % à 20,5 %, soit une réduction de sept pour cent. Les Canadiens dont le revenu imposable se situe entre 44 700 \$ et 89 401 \$ par année verront leur taux d'imposition baisser.

Cet allègement fiscal équivaut à jusqu'à 670 \$ par personne par année, ou 1 340 \$ par année pour un ménage à deux revenus.

Pour financer cet allègement fiscal, nous demanderons aux Canadiens les plus riches – qui représentent un pour cent de la population – de donner un peu plus. Nous instaurerons une nouvelle tranche d'imposition de 33 % pour les personnes qui gagnent plus de 200 000 \$ par an.

METTRE FIN AUX ALLÈGEMENTS FISCAUX INJUSTES

Nous annulerons la mesure de fractionnement du revenu ainsi que les autres allègements fiscaux pour les plus riches.

Le fractionnement du revenu coûte 2 milliards de dollars au gouvernement fédéral par an alors que seulement quelques-uns en tirent le plein avantage. Cette mesure ne crée aucun emploi. Elle n'offre pas non plus à des jeunes les perspectives dont ils ont besoin pour réussir.

Le fractionnement du revenu n'offre aucun avantage aux parents dont les revenus sont semblables, ni aux chefs de famille monoparentale, ni aux Canadiens qui n'ont pas d'enfants.

Le fractionnement du revenu n'aide qu'environ 15 % des ménages canadiens.

Nous annulerons les allègements fiscaux accordés par Stephen Harper aux plus riches afin de donner plus aux familles canadiennes pour les aider à élever leurs enfants.

Nous investirons pour créer plus d'emplois et créer des débouchés pour les jeunes Canadiens.

Après une décennie du régime de Stephen Harper, il est de plus en plus difficile pour les jeunes Canadiens de trouver un emploi de bonne qualité. Confrontés à un taux élevé de chômage et de sous-emploi, de nombreux jeunes ont tout simplement arrêté de chercher de l'emploi.

C'est une situation difficile à vivre pour les jeunes comme pour leur famille. De nombreux parents voient leurs dettes augmenter et leurs économies pour la retraite s'amoinrir alors qu'ils s'efforcent de subvenir aux besoins de leurs enfants adultes, qui reviennent souvent à la maison.

Le moment est venu d'investir dans les jeunes Canadiens, pour les aider à acquérir l'expérience professionnelle dont ils auront besoin pour débiter leur carrière et contribuer pleinement à l'essor de notre économie.

Durant chacune des trois années à venir, nous créerons 40 000 emplois de qualité pour les jeunes – dont 5 000 emplois verts – en investissant 300 millions de dollars de plus dans la version renouvelée de la Stratégie emploi jeunesse.

Nous allons plus que doubler le nombre de Canadiens – qui est actuellement près de 11 000 – pouvant accéder chaque année au programme Connexion compétences. Ce programme aide les jeunes Canadiens, et notamment les jeunes Autochtones et handicapés, à mieux réussir leur intégration dans le monde du travail.

Après ces trois premières années de financement rehaussé, nous établirons le niveau de financement de la Stratégie emploi jeunesse renouvelée à 385 millions de dollars par année, soit une augmentation de 50 millions de dollars par rapport à 2015-2016.

Nous investirons 40 millions de dollars annuellement pour aider les employeurs à créer de nouvelles occasions de stages pour les étudiants dans un programme de sciences, de technologie, de génie, de mathématiques ou d'études commerciales.

Et pour inciter les entreprises à embaucher de jeunes Canadiens à un poste permanent, nous supprimerons aussi leurs cotisations à l'assurance-emploi pendant une période de 12 mois. Nous exempterons les employeurs des cotisations à l'assurance-emploi pour toute embauche à un poste permanent d'un employé âgé de 18 à 24 ans en 2016, 2017 ou 2018.

En outre, nous travaillerons avec les provinces, les territoires et les établissements d'enseignement postsecondaire pour élaborer ou élargir les Programmes de préapprentissage. Cette mesure dégagera jusqu'à 10 millions de dollars par année pour aider les jeunes Canadiens à acquérir les compétences essentielles à l'exercice de métiers très en demande.

Nous mettrons fin à la règle discriminatoire à l'encontre des nouveaux travailleurs ou de ceux retournant sur le marché du travail, qui exige d'eux qu'ils accumulent 910 heures de travail pour obtenir les prestations d'assurance-emploi, et notamment le soutien à la formation.

Nous injecterons 25 millions de dollars par année dans le programme Stratégie emploi jeunesse revitalisé pour permettre aux jeunes Canadiens d'acquérir une précieuse expérience de travail et de vie et fournir aux collectivités l'aide dont elles ont grandement besoin pour réaliser leurs projets.

SÉCURITÉ DE LA RETRAITE

Nous offrirons aux Canadiens une retraite plus sûre.

Après avoir travaillé fort toute leur vie, les Canadiennes et Canadiens méritent une retraite sûre et digne. Pourtant, présentement, trop de Canadiens se demandent quand cela arrivera, ou même si cela arrivera un jour.

Nous aiderons les Canadiens à concrétiser leur objectif pour une retraite sûre.

Cette sécurité commence par un programme de revenu de retraite stable et bien établi. Nous collaborerons avec les provinces et les territoires, les travailleurs, les employeurs et les organismes de retraite pour améliorer le Régime de pensions du Canada.

Nous n'éliminerons pas le fractionnement du revenu de retraite pour les aînés.

Nous rétablirons l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) à 65 ans, ce qui permettra de mettre en moyenne 13 000 \$ chaque année dans les poches des Canadiens dont le revenu est le plus faible à l'atteinte de l'âge de la retraite.

Nous aiderons des centaines de milliers d'aînés à sortir de la pauvreté en augmentant de dix pour cent le SRG pour les aînés à faible revenu vivant seuls. Cela donnera à un million de nos aînés les plus vulnérables – qui sont souvent des femmes – presque 1 000 \$ de plus chaque année.

Étant donné que de nombreux aînés vivent avec un revenu fixe, nous mettrons en place une nouvelle mesure, l'indice des prix à la consommation pour aînés, pour que les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti suivent la hausse réelle des coûts que subissent les aînés.

Nous rendrons aussi les prestations de compassion plus souples et plus accessibles pour que ceux qui s'occupent d'un être cher gravement malade – et non plus seulement si cette personne risque de mourir – puissent obtenir six mois de prestations.

Sophia est veuve et vit à Montréal. Elle tient à son indépendance et ne veut pas demander d'aide financière à ses enfants adultes. Grâce à notre plan, elle recevra 920 \$ de plus chaque année pour l'aider à défrayer le coût des services publics, de son épicerie et de ses médicaments sur ordonnance.

Nous aiderons les Canadiens à trouver un logement abordable.

À l'heure actuelle, un ménage canadien sur quatre paie plus qu'il ne peut se le permettre pour son loyer, et un sur huit n'a pas accès à un logement abordable, sécuritaire, convenable et bien entretenu.

Quand les Canadiens ont du mal à trouver des logements abordables, ils se sentent moins en sécurité et toute notre économie s'en ressent.

Nous relancerons le leadership fédéral en matière de logements, à commencer par un nouvel investissement sur dix ans dans les infrastructures sociales.

Nous accorderons la priorité aux investissements dans les logements abordables et les résidences pour personnes âgées, ferons construire un plus grand nombre de logements neufs et rénoverons les logements existants, accorderons un soutien financier aux municipalités pour conserver les subventions de loyer indexées sur le revenu pour les coopératives d'habitation et accorderons aux collectivités les sommes dont elles ont besoin pour mettre en oeuvre le programme « Logement d'abord », qui aide les Canadiens sans abri à trouver un logement stable.

Nous favoriserons la construction de nouveaux logements locatifs en éliminant complètement la TPS sur les nouveaux investissements en capital dans le logement locatif abordable. Cela fournira des incitatifs fiscaux de l'ordre de 125 millions de dollars par année pour augmenter l'offre de logements locatifs partout au Canada et pour développer et rénover le parc de logements déjà existants.

Nous actualiserons le Régime d'accession à la propriété pour que les personnes dont la vie est bouleversée par un changement soudain et important puissent acheter une maison sans que cela entraîne de conséquences fiscales. Cela allègera le fardeau des Canadiens qui sont confrontés à une relocalisation, au décès d'un conjoint, à une rupture conjugale ou qui prennent la décision d'héberger un membre âgé de la famille.

Nous demanderons à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et à la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada d'offrir du financement pour soutenir la construction de nouveaux logements locatifs abordables destinés aux Canadiens à revenu moyen ou faible.

Nous dresserons l'inventaire de tous les terrains et immeubles fédéraux inoccupés qui pourraient être adaptés, et offrirons quelques-uns de ces terrains à bas prix pour que soient construits des logements abordables dans les communautés où il existe un besoin criant.

Nous procéderons à la révision des prix des maisons dans les marchés à prix élevés tels que Toronto et Vancouver et nous examinerons tous les outils politiques pouvant aider plus de Canadiens à devenir propriétaires.

En outre, nous rétablirons immédiatement le formulaire détaillé obligatoire du recensement pour veiller à ce que les décisions en matière de logements soient fondées sur les meilleures données les plus récentes.

Nous rendrons les études postsecondaires plus abordables.

Pour trop de Canadiens, l'augmentation des coûts rend les études postsecondaires de plus en plus inaccessibles.

Il est de plus en plus difficile pour les familles de la classe moyenne d'épargner pour l'éducation de leurs enfants, et de nombreuses familles à faible revenu ne sont tout simplement pas en mesure d'épargner. Parallèlement, le gouvernement fédéral dépense des milliards chaque année en crédits d'impôt non remboursables qui n'offrent qu'une aide directe minime aux étudiants quand ils en ont besoin.

Nous fournirons une aide directe aux étudiants des familles à moyen ou faible revenu pour les aider à payer leurs frais d'éducation et veiller à ce que leur endettement soit gérable. Pour les étudiants à faible revenu, nous augmenterons le plafond de la bourse canadienne pour étudiants qui passera à 3 000 \$ par an pour les étudiants à temps plein et à 1 800 \$ pour les étudiants à temps partiel.

De plus, pour aider plus d'étudiants provenant de familles de la classe moyenne à être admissibles aux bourses canadiennes pour étudiants, nous relèverons les seuils de revenu utilisés pour déterminer l'admissibilité, ce qui donnera accès à des bourses plus importantes à davantage d'étudiants canadiens. Cet investissement sera financé par l'annulation des crédits d'impôt pour études et pour manuels scolaires, qui sont mal ciblés. Le crédit d'impôt pour les frais de scolarité sera maintenu.

Cela augmentera de 750 millions de dollars par an le niveau de bourses non remboursables octroyées aux étudiants, qui passera à 850 millions de dollars par an d'ici 2019-2020.

Nous rendrons également le système de prêts étudiants plus flexible. Nous veillerons à ce qu'aucun diplômé ayant un prêt étudiant ne doive le rembourser avant d'avoir un revenu annuel d'au moins 25 000 \$.

Cela se fera en changeant les seuils de revenu du Programme d'aide au remboursement pour les jeunes diplômés. Le gouvernement fédéral continuera de payer les intérêts sur les prêts étudiants jusqu'à ce que les diplômés aient un revenu suffisant pour prendre en charge leurs propres paiements et rembourser leurs propres prêts.

Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour que les étudiants n'assument aucun frais supplémentaire et veillerons à ce qu'ils profitent directement de ces investissements. Une compensation adéquate sera offerte aux provinces et territoires qui ne participent pas au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Nous collaborerons aussi avec les provinces et territoires pour favoriser la promotion des REER et des bons d'études canadiens et faciliter l'enregistrement pour toutes les familles.

Les parents de Stéphanie ont un revenu annuel de 65 000 \$. En vertu de notre plan, elle serait admissible à une bourse annuelle de 2 000 \$ au lieu des 800 \$ auxquels elle a accès aujourd'hui.

Benjamin vient d'une famille monoparentale qui gagne 30 000 \$ par an. En vertu de notre plan, il serait admissible à une bourse annuelle de 3 000 \$, par rapport aux 2 000 \$ auxquels il a droit pour l'instant.

Nous investirons 50 millions de dollars de plus par an dans le soutien du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP), qui accorde une aide financière aux étudiants autochtones qui poursuivent des études postsecondaires et ferons en sorte que le programme se développe en fonction de la hausse de la demande.

UN NOUVEL ACCORD SUR LA SANTÉ

Nous rendrons les soins à domicile plus accessibles, les médicaments sur ordonnance plus abordables et les soins de santé mentale plus accessibles.

Le système canadien de soins de santé universel et public est une source de fierté – tout autant qu'une source de sécurité économique pour la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Les Canadiens en bonne santé physique et mentale travaillent, sont productifs et contribuent à notre économie, sans compter qu'ils mènent une vie plus saine et plus heureuse.

Malgré la valeur et l'importance de notre système de soins de santé, cela fait plus d'une décennie qu'un premier ministre canadien a rencontré ses homologues provinciaux et territoriaux pour discuter des moyens d'améliorer le programme pour qu'il réponde aux besoins actuels et soit en mesure de relever les défis inhérents à une population vieillissante.

Nous reprendrons cette conversation importante et assurerons le leadership collaboratif fédéral qui a manqué durant la décennie de pouvoir de M. Harper.

Nous négocierons un nouvel Accord sur la santé avec les provinces et les territoires, qui inclura une entente de financement à long terme.

Nous nous engageons à investir immédiatement trois milliards de dollars au cours des quatre prochaines années pour améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de services de soins à domicile aux Canadiens. Cela passe par l'accès à des fournisseurs de soins à domicile compétents, à de l'aide financière lorsqu'ils doivent prendre soin d'un être cher et, au besoin, à des soins palliatifs.

Pour aider les familles à prendre soin d'un être cher à domicile, nous assouplirons les prestations de compassion de l'assurance-emploi et en faciliterons l'accès pour qu'elles ne se limitent plus aux services de soins de fin de vie.

Nous favoriserons aussi la collaboration pancanadienne en matière d'innovation en santé et faciliterons l'accès aux médicaments d'ordonnance nécessaires. De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, nous achèterons les médicaments sur ordonnance en vrac, ce qui permettra aux gouvernements canadiens de payer les médicaments moins cher et de les rendre plus abordables pour les Canadiens.

Nous augmenterons l'offre de services de santé mentale de première qualité pour les Canadiens qui en ont besoin, comme les anciens combattants et les premiers intervenants.

Pour aplanir les obstacles et assurer l'égalité des chances pour tous les Canadiens qui vivent avec un handicap, nous consulterons les provinces, les territoires et d'autres intervenants pour déposer une Loi nationale sur les handicaps.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Nous sortirons plus de Canadiens de la pauvreté – y compris des enfants et des aînés.

La pauvreté et l'inégalité ne sont pas uniquement des problèmes qui touchent certaines personnes au Canada, ce sont des problèmes qui nous touchent tous. Les Canadiens en situation de pauvreté ont plus de difficulté à rester en bonne santé, à trouver un bon travail et à le garder. Pour le Canada, le coût de la pauvreté, que l'on remarque dans l'augmentation du coût des soins de santé et des demandes d'aide sociale, est immense.

Grâce à notre plan, aussitôt les élections en cours terminées, nous aiderons des Canadiens à sortir de la pauvreté.

Nous lancerons l'Allocation canadienne aux enfants. Non imposable, indexé sur le revenu et versé chaque mois, cet avantage sera aussi plus généreux envers ceux qui en ont le plus besoin : les familles monoparentales et celles dont le revenu est faible. Cela permettra à 315 000 enfants de sortir de la pauvreté.

Nous aiderons des centaines de milliers d'aînés à sortir de la pauvreté en augmentant de dix pour cent le Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu vivant seuls. Cela donnera à un million de nos aînés les plus vulnérables – qui sont souvent des femmes – presque 1 000 \$ de plus chaque année.

Et dans le cadre de nos nouveaux investissements dans les infrastructures sociales, nous accorderons la priorité aux investissements dans les logements abordables et les résidences pour personnes âgées, ferons construire un plus grand nombre de logements neufs et rénoverons les logements existants, accorderons un soutien financier aux municipalités pour conserver les subventions de loyer indexées sur le revenu pour les coopératives d'habitation et accorderons aux collectivités les sommes dont elles ont besoin pour mettre en oeuvre le programme « Logement d'abord », qui aide les Canadiens sans abri à trouver un logement stable.

Nous établirons des objectifs en matière de lutte contre la pauvreté, évaluerons nos progrès et rendrons compte publiquement des résultats obtenus.

CHANGER ensemble

Investir pour renforcer la classe moyenne

Depuis que Stephen Harper est au pouvoir, l'économie du Canada est en déclin et il est maintenant plus difficile pour ceux qui font partie de la classe moyenne de boucler les fins de mois. Le moment est venu de faire des investissements intelligents et stratégiques qui redresseront notre économie et la relanceront.

Notre plan procurera les services dont nous avons besoin, créera des emplois et rétablira la sécurité financière pour la classe moyenne.

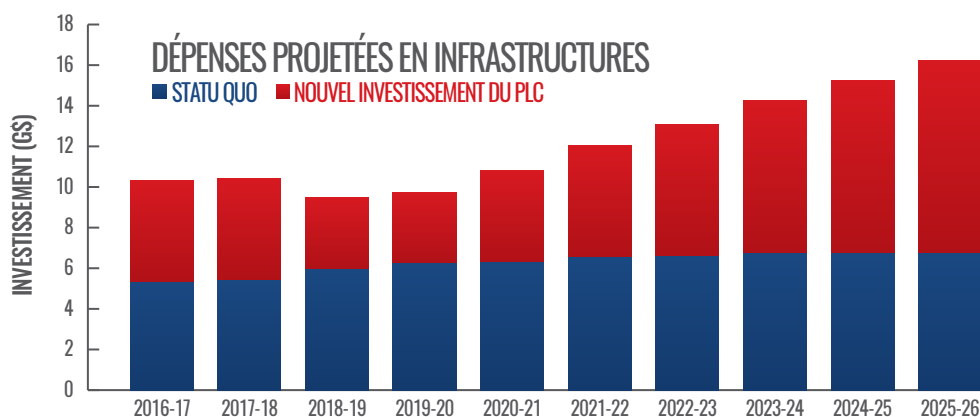
INVESTIR DÈS MAINTENANT

Nous investirons immédiatement dans les projets dont notre pays a besoin et dans les personnes qui peuvent bâtir ces projets.

Les taux d'intérêt sont historiquement bas, nos infrastructures actuelles prennent de l'âge et notre économie est en panne. Le moment est venu d'investir.

Nous enregistrons un modeste déficit à court terme de moins de 10 milliards de dollars au cours des deux prochains exercices financiers pour faire des investissements sans précédent dans les infrastructures et la classe moyenne canadienne.

À la fin des deux prochains exercices financiers, le déficit chutera et notre plan d'investissement permettra au Canada de revenir à l'équilibre budgétaire en 2019.



TRANSPORT COLLECTIF

Nous investissons dans le transport collectif pour réduire le temps de transport, diminuer la pollution atmosphérique, renforcer nos collectivités et stimuler notre économie.

L'expansion des villes canadiennes a été rapide, mais les investissements dans le transport collectif n'ont pas suivi.

L'absence d'investissement de Stephen Harper dans le transport collectif a résulté en une augmentation de la congestion routière et les familles ont plus de mal à passer du temps ensemble. Cette saturation coûte également des millions de dollars à notre économie en perte de productivité chaque année.

Nous faciliterons les déplacements de nos communautés en donnant aux provinces, aux territoires et aux municipalités le financement fédéral prévisible et à long terme nécessaire pour concrétiser leurs plans de transport collectif.

Au cours de la prochaine décennie, nous quadruplerons l'investissement fédéral en transport collectif, injectant près de 20 milliards de dollars de plus dans les infrastructures de transport collectif.

Dans les communautés partout au Canada, des projets de transport collectif sont prêts à démarrer.

Par exemple, dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique, des plans sont prévus pour :

- augmenter la fréquence du service de la ligne SeaBus pendant les heures de pointe du matin et de l'après-midi;
- élargir la zone du transport collectif rapide le long de Broadway, qui est actuellement le corridor de transport par autobus le plus occupé d'Amérique du Nord; et
- prolonger le service de trains légers jusqu'à Surrey – l'une des zones de la région qui connaît l'expansion la plus rapide.

Nous collaborerons avec les provinces et les municipalités de tout le pays pour mener à bien ces projets.

DES COMMUNAUTÉS PLUS FORTES

Nous renforcerons nos communautés en investissant dans ce qui en fait des endroits où il fait bon vivre.

Investir dans nos communautés ne se limite pas seulement à créer de bons emplois et à susciter la croissance économique; c'est aussi bâtir des collectivités où nous sommes fiers de vivre.

Grâce à de nouveaux investissements dans l'infrastructure sociale, ces deux buts seront atteints.

Nous améliorerons la qualité de vie de millions de Canadiens en investissant en priorité dans les logements abordables, les résidences pour personnes âgées, l'apprentissage préscolaire, la garde d'enfants et les infrastructures culturelles et de loisirs.

À Toronto, le site d'Alexandra Park est un exemple de communauté urbaine où des investissements dans l'infrastructure sociale permettent d'ores et déjà aux résidents d'avoir un avenir plus prometteur.

Les logements communautaires vieillissants sont remplacés par de nouveaux logements abordables, de nouveaux espaces commerciaux et une nouvelle forêt-parc, qui tous aident à stimuler ce quartier dynamique et à améliorer la qualité de vie de tous ceux qui y ont élu domicile.

Avec le gouvernement fédéral comme partenaire, des réussites comme la revitalisation du site d'Alexandra Park se concrétiseront partout au Canada.

Nous collaborerons aussi avec les provinces, les territoires et les Premières Nations afin de créer un nouveau Programme national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants pour veiller à ce que des services de garde d'enfants de haute qualité et à prix abordable soient offerts à toutes les familles qui en ont besoin.

Au cours de la prochaine décennie, nous investirons près de 20 milliards de dollars dans l'infrastructure sociale du Canada.

DES COMMUNAUTÉS PLUS VERTES

Nous investirons dans des infrastructures durables qui rendront nos collectivités plus sûres et plus résilientes.

Les gouvernements responsables ne se détournent pas des défis et ne prétendent pas qu'ils n'existent pas. Nous protégerons nos collectivités face aux défis des changements climatiques et stimulerons notre économie en consentant des investissements considérables dans l'infrastructure verte.

Nous investirons notamment dans les réseaux d'aqueducs et les usines de traitement des eaux usées, les infrastructures résistantes aux changements climatiques, comme les systèmes d'atténuation des inondations, et l'infrastructure de protection contre les changements climatiques.

Nous rehausserons l'investissement dans les infrastructures vertes de près de 6 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années et de près de 20 milliards de dollars au cours des dix prochaines années.

Les dirigeants locaux sont les experts en matière d'infrastructures permettant de protéger les Canadiens et de mieux les préparer aux situations d'urgence. Ce dont ils ont besoin est d'un partenaire fédéral qui est prêt à investir pour les aider à bâtir des collectivités plus fortes et plus résilientes.

- À St. John's, il s'agit de moderniser l'usine de traitement des eaux usées.
- À Trois-Rivières, il s'agit d'améliorer les réservoirs des Érables et Cardinal-Roy et de trouver des moyens d'endiguer les débordements réguliers des rivières Millette, Bettez et Lacerte.
- À Calgary et dans le Sud de l'Alberta, il s'agit d'investir dans des mesures d'atténuation des inondations pour aider à protéger les familles et les entreprises canadiennes.

NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA

Nous rendrons le nouveau Fonds Chantiers Canada plus ciblé et plus transparent.

Pour les collectivités canadiennes, le nouveau Fonds Chantiers Canada (NFCC) est une source importante de financement des infrastructures. Cependant, il a subi des compressions budgétaires draconiennes, et plus de 70 % de ce financement ne sera débloqué qu'après 2019.

Nous ferons en sorte que le nouveau Fonds Chantiers Canada soit plus ciblé. En consentant des investissements importants et distincts dans le transport collectif, l'infrastructure sociale et l'infrastructure verte, nous veillerons à ce que le NFCC puisse servir à investir davantage dans les routes, les ponts, les corridors de transport, les ports et les passages frontaliers du Canada, pour aider les fabricants canadiens à acheminer leurs produits vers les marchés.

Nous rendrons également le fonds plus transparent en établissant des critères de projet plus clairs et en mettant en place des processus d'approbation des demandes plus rapides.

TENIR NOS PROMESSES ENVERS LES COMMUNAUTÉS

Nous nous assurerons qu'aucune somme engagée pour des investissements dans les communautés ne reste inutilisée.

Trop souvent, les fonds prévus au budget par Stephen Harper pour les collectivités n'ont pas été dépensés. Nous veillerons à ce que nos collectivités ne soient pas flouées.

Vers la fin de chaque exercice, nous transférerons automatiquement aux municipalités le financement fédéral réservé aux infrastructures, mais non

engagé, par le biais d'un supplément temporaire au Fonds de la taxe sur l'essence. Nous éviterons ainsi que des fonds non engagés soient inutilisés, en les investissant toujours en totalité dans des collectivités.

BANQUE DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA

Nous mettrons en place la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) qui fournira du financement à faible taux aux projets de construction de nouvelles infrastructures.

Le gouvernement fédéral peut utiliser ses solides cotes de solvabilité et son pouvoir de prêt pour que les municipalités puissent subventionner plus facilement, et de façon plus abordable, les projets d'infrastructures dont ont besoin leurs collectivités.

Lorsqu'un manque de capital fait obstacle à un projet, la BIC octroiera aux provinces et aux municipalités des garanties de prêt et de petits apports en capital afin de veiller à ce que le projet aille de l'avant.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Nous aiderons les Canadiens à obtenir la formation dont ils ont besoin pour trouver de bons emplois et les garder.

Dans une économie en mutation, les Canadiens ont besoin d'un plus grand nombre d'occasions d'améliorer leurs compétences et d'acquérir une expérience professionnelle. Nous faciliterons l'accès aux programmes de formation pour les adultes en augmentant les investissements dans le développement des compétences.

Pour aider les personnes qui perçoivent des prestations d'assurance-emploi à bénéficier de la formation dont elles ont besoin pour réintégrer la vie active, nous investirons 500 millions de dollars de plus chaque année dans les ententes provinciales et territoriales sur le développement du marché du travail.

Pour aider les personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi ou qui sont actuellement sans emploi, nous investirons une somme supplémentaire de 200 millions de dollars dans des programmes de formation menés par les provinces et les territoires.

En outre, nous reconduirons la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et accroîtrons son financement de 50 millions de dollars. Nous investirons aussi 25 millions de dollars par année dans des installations de formation, grâce à des partenariats avec des organisations syndicales.

Nous collaborerons avec les employeurs et les travailleurs pour déterminer un ratio d'apprentis adéquat pour tous les projets fédéraux d'infrastructure.

Notre investissement total envers la formation professionnelle et le développement des compétences, d'un montant supplémentaire de 775 millions de dollars par an, aidera les Canadiens à bénéficier de la formation dont ils ont besoin pour trouver de bons emplois et les garder.

EMPLOIS ET INNOVATION

Nous relancerons les investissements dans l'innovation pour stimuler l'économie et créer des bons emplois pour la classe moyenne.

Pour relancer notre économie, nous devons investir sans délai pour aider nos entreprises et nos entrepreneurs – et notamment ceux du secteur manufacturier – à se montrer plus innovants, concurrentiels et prospères.

Au cours des trois prochaines années, nous :

- investirons 200 millions de dollars par an, afin d'apporter un soutien nettement plus important aux incubateurs et aux accélérateurs d'entreprises, ainsi qu'au réseau national émergent d'innovation pour les entreprises et de soutien aux grappes industrielles;
- investirons 100 millions de dollars de plus par an dans le Programme d'aide à la recherche industrielle qui a prouvé son efficacité en permettant aux petites et moyennes entreprises d'innover et de devenir des chefs de file mondiaux.

AGRICULTURE

Nous aiderons le secteur agricole canadien à être plus fort, plus innovant et plus sécuritaire.

Les agriculteurs et les propriétaires de ranch du Canada sont le pilier du secteur de l'alimentation. Le travail qu'ils accomplissent pour nourrir les Canadiens et le monde entier est crucial, mais ils ont besoin de l'appui du gouvernement pour les aider à relever leurs défis, qui vont du transport à la gestion de l'eau, en passant par la recherche et la sécurité des aliments.

Pour attirer des investissements et créer de bons emplois dans le secteur de la transformation des aliments, nous investirons 160 millions de dollars, répartis sur quatre années, dans un fonds d'investissement pour l'agroalimentaire à valeur ajoutée. Cela fournira une assistance technique et de commercialisation aux entreprises de transformation d'aliments qui pourront mettre au point de nouveaux produits à valeur ajoutée en tenant compte de l'évolution des goûts et des possibilités du marché.

Pour appuyer l'innovation dans le secteur agricole, nous injecterons dans la recherche agricole 100 millions de dollars de plus, répartis sur quatre années. Pour mieux allouer ce financement à la recherche, nous mettrons au point un processus transparent qui fera participer les producteurs d'aliments.

Nous investirons 80 millions de dollars de plus, répartis sur quatre années, dans

l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour veiller à ce que davantage d'inspections de la salubrité des aliments soient effectuées sur les aliments produits au Canada et importés.

Nous continuerons à défendre les intérêts du Canada lors des négociations commerciales, y compris au niveau de la gestion de l'offre.

Enfin, nous collaborerons avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires intéressés pour mieux régler les problèmes liés à la conservation de l'eau et des sols et au développement de ces ressources, notamment par des investissements dans des infrastructures adéquates.

ORGANISATIONS SYNDICALES

Nous rétablirons des lois du travail justes et équilibrées qui reconnaissent le rôle important des syndicats au Canada.

Les organisations syndicales jouent un rôle important dans la protection des droits des travailleurs et la croissance de la classe moyenne.

Le régime de Stephen Harper est revenu sur un grand nombre de droits fondamentaux en matière de travail que les syndicats ont eu tant de difficulté à obtenir, ce qui complique la tâche des travailleurs de se syndiquer librement, de négocier collectivement de bonne foi et de travailler dans un environnement sécuritaire.

Nous rétablirons des lois du travail justes et équilibrées qui reconnaissent le rôle important des syndicats au Canada et nous respecterons le rôle qu'ils jouent dans la croissance et la prospérité de la classe moyenne. Nous commencerons par abroger les projets de loi C-377 et C-525, des textes législatifs qui diminuent et affaiblissent le mouvement syndical canadien.

Les modifications apportées aux lois sur le travail doivent être fondées sur des preuves et non pas sur l'idéologie; elles doivent aussi passer par une consultation légitime avec les syndicats.

Nous rétablirons le Régime des justes salaires pour l'approvisionnement fédéral de façon à l'actualiser et à le rendre inclusif.

Nous sommes résolus à soutenir et à protéger les droits des travailleurs et, en tant que gouvernement, à négocier de bonne foi avec les syndicats du secteur public canadien.

FONDS DE TRAVAILLEURS

Nous rétablirons le crédit d'impôt pour les contributions à un fonds de travailleurs pour appuyer la croissance économique et aider les Canadiens à épargner pour leur retraite.

Dans de nombreuses régions du pays, les fonds de travailleurs servent à appuyer le démarrage de petites et de moyennes entreprises, créant des

emplois et stimulant l'économie. Au Québec, ils sont aussi un véhicule d'épargne-retraite important. Dans cette province, ces fonds aident plus de 650 000 travailleurs à économiser pour leur retraite tout en investissant dans les entrepreneurs canadiens.

Alors même que nous devons faire plus pour soutenir les investissements dans les nouvelles entreprises créatrices d'emplois, et plus pour aider les Canadiens à épargner pour leur retraite, les conservateurs de M. Harper éliminent graduellement le crédit d'impôt pour les investissements à un fonds de travailleurs.

Nous rétablirons immédiatement ce crédit d'impôt dans son intégralité.

Une aide adaptée aux familles canadiennes d'aujourd'hui

Pour la plupart des Canadiens, la conciliation travail-famille représente un défi quotidien. Le gouvernement doit changer et s'adapter au même rythme que le font les familles. Le moment est venu de lancer des programmes et d'offrir des avantages qui sont véritablement adaptés aux familles canadiennes d'aujourd'hui.

PLUS DE SOUPLESSE POUR LES PARENTS

Samuel et Jason ont adopté des jumeaux et veulent partager l'utilisation de leurs prestations parentales pour pouvoir chacun passer du temps avec leurs enfants. En vertu de notre plan, ils pourront partager un congé plus long en choisissant la combinaison qui leur convient le mieux.

Nous assouplirons les prestations parentales.

Chaque famille a des besoins différents. Les parents canadiens méritent un programme de prestations parentales souple et capable de s'adapter aux besoins particuliers de leur famille et à leur situation professionnelle.

Nous instaurerons des prestations parentales plus souples pour :

- permettre aux parents de recevoir leurs prestations en blocs de temps plus courts et répartis sur une période pouvant aller jusqu'à 18 mois; et
- donner la possibilité aux parents de prendre un congé plus long – jusqu'à 18 mois lorsqu'il est combiné au congé de maternité – à un niveau plus bas de prestations.

Nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour modifier leurs codes du travail de telle sorte que ces derniers correspondent aux nouvelles prestations fédérales.

Ce programme plus souple avantagera plus de Canadiens et représentera un investissement de 125 millions de dollars par année dans la sécurité financière des familles canadiennes.

SOUTENIR LES AIDANTS NATURELS

Nous assouplirons les prestations de compassion, en faciliterons l'accès et les rendrons plus inclusives.

Alors que des millions de Canadiens procurent des soins de compassion à un membre de leur famille gravement malade, les prestations de l'assurance-emploi peuvent être difficiles d'accès.

Nous accorderons une prestation plus souple et plus inclusive aux Canadiens qui procurent des soins à un membre de leur famille gravement malade.

Cette prestation élargie sera :

- **plus facile d'accès** – même si les demandeurs devront toujours présenter un certificat médical pour être admissibles, la prestation sera plus inclusive;
- **plus souple** – les aidants familiaux pourront répartir les six mois en différents blocs de temps au cours d'une année et les membres de la famille pourront partager ces six mois; et
- **plus inclusive** – par exemple, les Canadiens qui prennent soin d'un membre adulte de leur famille gravement malade et nécessitant des soins importants au-delà de ceux pouvant être prodigués en soirée et en fin de semaine, ou à un enfant gravement malade qui ne peut se rendre à l'école pendant une période prolongée, ne seront plus exclus des prestations.

Ces prestations de compassion améliorées représentent un investissement de 190 millions de dollars par an pour soutenir les aidants naturels au Canada.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS SOUPLES

Nous faciliterons l'accès des travailleurs sous réglementation fédérale à des conditions de travail plus souples.

Toutes les familles canadiennes tentent de trouver un point d'équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et leur vie familiale bien remplie.

Pour montrer l'exemple, un gouvernement libéral modifiera le Code canadien du travail de manière à ce que chaque travailleur sous réglementation fédérale ait le droit légal de demander à son employeur – sans crainte de représailles – des conditions de travail plus souples, comme un horaire flexible et la possibilité de faire du télétravail.

À l'instar du régime en place au Royaume-Uni, où la grande majorité des demandes ont été approuvées, les employeurs devront répondre officiellement à ces demandes.

Nous collaborerons également avec les provinces et territoires intéressés pour leur permettre d'accorder les mêmes droits aux travailleurs relevant de leur compétence.

ASSURANCE-EMPLOI

Nous améliorerons le système d'assurance-emploi pour qu'il serve mieux les Canadiens dès maintenant, ce qui contribuera à stimuler la croissance économique, aujourd'hui et à long terme.

L'assurance-emploi assure la sécurité financière des Canadiens quand ils en ont le plus besoin. Ceux qui ont perdu leur emploi pour des raisons hors de leur contrôle, ou qui ne travaillent pas parce qu'ils élèvent leurs enfants, qu'ils procurent des soins à un être cher ou suivent une formation professionnelle nécessaire, ne devraient pas avoir de difficulté à obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Marc est un employé saisonnier dans le secteur de la pêche au homard néobrunswickois. En vertu de notre plan, quand son travail saisonnier se termine et qu'il demande les prestations d'assurance-emploi, il ne perdra qu'une semaine de salaire et non pas deux. Cela lui redonnera des centaines de dollars de plus au moment où il en a le plus besoin.

Nous renforcerons le système d'assurance-emploi pour veiller à ce qu'il soit adapté à notre économie et à tous les Canadiens.

À compter de 2017, nous réduirons le délai de carence pour l'obtention des prestations d'assurance-emploi. Quand un travailleur perd son emploi et fait une demande pour bénéficier des prestations de l'assurance-emploi, il sera sans salaire durant une semaine seulement, et non pas deux.

Nous renverserons aussi les changements que Stephen Harper a introduits en 2012 et qui ont contraint les travailleurs sans emploi à s'éloigner de leur collectivité et à accepter des emplois moins bien rémunérés.

Nous ferons en sorte que le système d'assurance-emploi procure une véritable sécurité du revenu aux travailleurs, y compris ceux qui ont des emplois précaires.

GARDE D'ENFANTS

Nous élaborerons un cadre national pour la garde d'enfants qui répond aux besoins des familles canadiennes, peu importe où elles vivent.

Les besoins en matière de garde d'enfants varient selon les familles; les provinces et territoires y ont répondu de manières différentes. Un programme national unique – plus particulièrement s'il impose des coûts prédéfinis à d'autres ordres de gouvernement – s'avère peu pratique et injuste.

Nous collaborerons avec les provinces, territoires et communautés autochtones pour commencer à nous pencher sur un nouveau Cadre national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants qui permettra aux familles canadiennes de bénéficier de services de garde d'enfants de haute qualité, souples et entièrement inclusifs. Ce travail commencera dans les cent premiers jours qui suivront l'élection d'un gouvernement libéral et sera financé par nos investissements dans les infrastructures sociales.

Ce cadre élaboré conjointement sera mis de l'avant en collaboration avec les provinces et dans le plus grand respect de leurs champs de compétence.

DES ENFANTS EN MEILLEURE SANTÉ

Nous contribuerons à aider les enfants canadiens à vivre une vie plus saine et moins exposée aux risques de santé connus.

Pour aider les familles à faire des choix alimentaires plus sains, nous :

- imposerons de nouvelles restrictions en matière de commercialisation des aliments et boissons malsains pour les enfants, comme celles qui sont dorénavant en vigueur au Québec;
- mettrons en place des règles plus sévères, similaires à celles des États-Unis, pour éliminer les gras trans et réduire l'apport de sel dans les aliments transformés;
- améliorerons l'étiquetage des aliments pour donner plus de renseignements sur les sucres et les colorants artificiels ajoutés aux aliments transformés.

Pour aider les enfants canadiens à éviter et à gérer les risques de santé connus, nous augmenterons le financement accordé à l'Agence de la santé publique du Canada de 15 millions de dollars au cours de chacune des deux prochaines années, afin d'appuyer une stratégie nationale visant à augmenter les taux de vaccination et à renseigner les parents, les entraîneurs et les athlètes sur les traitements des commotions cérébrales. Cela sera fondé sur les meilleures données scientifiques et viendra à l'appui des efforts actuels déployés par les provinces et les territoires.

Nous imposerons l'utilisation d'emballages neutres pour les produits du tabac, tout comme ce qui se fait en Australie et au Royaume-Uni.

SOUTIEN AUX ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE ET AUX ENSEIGNANTS

Nous proposerons un crédit d'impôt pour aider les éducateurs de la petite enfance et les enseignants à assumer les coûts du matériel pédagogique.

Les éducateurs de la petite enfance et les enseignants travaillent d'arrache-pied pour offrir à nos enfants un environnement propice à l'apprentissage, allant même jusqu'à payer de leur poche du matériel pédagogique. Il s'agit d'un geste généreux, mais que le régime d'impôt fédéral ne reconnaît pas, pour l'instant.

Pour alléger ces coûts, nous mettrons en place un crédit d'impôt sur les fournitures scolaires à l'intention des enseignants et des éducateurs de la petite enfance. Ce nouveau crédit d'impôt s'appliquera à l'achat de fournitures scolaires, jusqu'à concurrence de 1 000 \$, dès l'année d'imposition 2015. Il permettra aux enseignants brevetés et aux éducateurs certifiés de récupérer jusqu'à 150 \$ par année.

Comme il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable, tous les éducateurs et les enseignants ayant acheté du matériel pédagogique seront admissibles, peu importe leur revenu.

Nous investirons dans le Nord canadien pour aider les Canadiens à assumer le coût de la vie élevé et favoriser la croissance des économies du Nord.

Le Nord canadien est une vaste et magnifique région du monde qui abrite une culture riche et qui a un potentiel économique immense. Cependant, à cause de son isolement, c'est aussi un endroit où le coût de la vie est très élevé.

La déduction pour les habitants de régions éloignées est conçue pour aider à atténuer ces coûts et à attirer des travailleurs dans le Nord. Malheureusement, son montant n'a pas suivi le rythme de l'inflation, ce qui la rend moins attrayante pour ceux qui en ont besoin.

Pour aider les résidents du Nord à assumer le coût de la vie élevé et favoriser la croissance des économies du Nord, nous hausserons de 33 % le montant pour résidence de la déduction, qui passera à un maximum de 22 \$ par jour. Nous indexerons également cet avantage sur l'inflation pour qu'il augmente au même rythme.

Pour veiller à ce que les familles du Nord aient accès à de la nourriture saine et à prix abordable, nous augmenterons de 40 millions de dollars les investissements dans le programme Nutrition Nord au cours des quatre années à venir. Nous collaborerons aussi avec les communautés nordiques et éloignées pour veiller à ce que le programme soit plus transparent, efficace et responsable envers les habitants du Nord et les autres Canadiens.

Dans le cadre de nouveaux investissements sur dix ans dans les infrastructures sociales et les infrastructures vertes, nous accorderons la priorité aux logements et à la préparation aux changements climatiques, qui sont deux domaines importants pour préserver la qualité de vie des Canadiens du Nord.

Pour les résidents de la zone nordique du Canada, l'amélioration de la déduction pour les habitants de régions éloignées que nous proposons atteindra jusqu'à 8 000 \$ au lieu de 6 022 \$, comme c'est le cas maintenant.

Les habitants de la zone intermédiaire verront leur déduction annuelle maximale passer de 3 011 \$ par an à 4 000 \$ par an.

En tout, cette amélioration de la déduction représente une économie d'impôt de 50 millions de dollars pour les Canadiens du Nord.



CHAPITRE **DEUX**

Gouvernement juste et ouvert

Un gouvernement ouvert et transparent

Le temps est venu d'élire un gouvernement plus transparent qui se consacre pleinement à celles et ceux qu'il représente. Le gouvernement et l'information à sa disposition doivent être accessibles par défaut. Les données financées par les Canadiennes et les Canadiens leur appartiennent. Nous rétablirons la confiance en nos institutions démocratiques, d'abord en faisant confiance à nos concitoyennes et concitoyens.

ACCÈS À L'INFORMATION

Nous améliorerons l'accès à l'information gouvernementale.

Les données et les renseignements du gouvernement doivent être accessibles par défaut en formats modernes et conviviaux. Nous modifierons la *Loi sur l'accès à l'information* en ce sens.

Nous faciliterons l'accès à l'information en éliminant tous les frais associés au processus, à l'exception des frais initiaux de 5 \$.

Nous élargirons le rôle de la Commissaire à l'information en lui permettant de rendre des ordonnances exécutoires de divulgation.

Nous veillerons à ce que la Loi s'applique aux cabinets ministériels, y compris celui du premier ministre, ainsi qu'aux organismes publics qui assistent le Parlement et les tribunaux.

Enfin, pour faire en sorte que le système serve toujours les Canadiennes et les Canadiens, nous procéderons tous les cinq ans à une révision complète de la *Loi sur l'accès à l'information*.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous faciliterons l'accès des Canadiennes et des Canadiens à leurs renseignements personnels.

Les citoyennes et citoyens ont le droit de savoir quels renseignements le gouvernement a recueillis à leur sujet.

Pour accélérer et simplifier l'accès à ces renseignements et le rendre plus abordable, nous créerons un site Web centralisé qui permettra aux Canadiennes et aux Canadiens de présenter gratuitement leurs demandes de renseignements personnels.

Le processus sera assorti d'une garantie de 30 jours : si une demande n'est pas traitée dans ce délai, le gouvernement devra justifier le retard par écrit au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée.

DONNÉES OUVERTES

Nous favoriserons l'ouverture des données.

Nous élargirons la portée des projets d'ouverture des données et en accélérerons l'exécution, et nous rendrons les données gouvernementales accessibles en format numérique afin que la population canadienne puisse y accéder facilement.

PARLEMENT OUVERT

Nous divulguerons les dépenses des parlementaires et rendrons le Parlement ouvert par défaut.

Le Parti libéral est devenu le premier parti à exiger de ses députés qu'ils divulguent leurs frais de déplacement et d'accueil. Il est temps que tous les membres du Parlement nous emboîtent le pas. Nous obligerons le gouvernement à une plus grande transparence en imposant à tous les parlementaires de rendre publiques leurs dépenses trimestrielles de façon uniforme et détaillée.

Finies les séances à huis clos du Bureau de régie interne, l'organisme régulant les dépenses des membres de la Chambre des communes. Hormis les rares cas où la confidentialité est de rigueur, les audiences du Bureau seront publiques.



Des élections libres et justes

En restaurant l'intégrité de notre processus électoral, nous tiendrons des élections plus justes et contribuerons de ce fait à renouveler la confiance des Canadiennes et des Canadiens envers les instances gouvernementales.

PUBLICITÉS GOUVERNEMENTALES

Nous interdirons les publicités gouvernementales partisans.

Les publicités fédérales ne devraient servir qu'à faire connaître les programmes gouvernementaux, sans visée partisane.

Nous nommerons donc un commissaire à la publicité qui aidera le vérificateur général à encadrer les publicités gouvernementales. Ce commissaire évaluera les messages proposés pour s'assurer qu'ils sont neutres et bel et bien d'intérêt public.

ÉLECTIONS JUSTES

Nous protégerons l'intégrité du processus électoral et inciterons un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens à voter.

La tenue d'élections justes est la pierre angulaire de toute démocratie.

Nous donnerons à Élections Canada les ressources dont elle a besoin pour enquêter sur les cas de fraude ou de dissuasion électorales, sur le financement illégal, et sur toute autre affaire qui menace l'intégrité du processus électoral.

Nous inciterons davantage de Canadiennes et de Canadiens à voter, en éliminant

les restrictions entourant les communications du directeur général des élections et d'Élections Canada avec l'électorat.

Toute affaire de fraude électorale doit être portée devant les tribunaux. À cette fin, nous rétablirons l'indépendance du commissaire aux élections fédérales, pour qu'il rende des comptes au Parlement et non au gouvernement en poste.

FINANCEMENT POLITIQUE

Nous corrigerons les failles du système de financement politique.

La loi sur les élections à date fixe adoptée par le gouvernement conservateur est minée par une échappatoire qui permet de dépenser sans compter durant la période préélectorale, ce qui pénalise certains partis.

Nous reverrons le plafond des dépenses électorales et veillerons également à limiter les dépenses entre les élections.

DÉBATS DES CHEFS

Nous créerons une commission indépendante qui sera chargée d'organiser les débats des chefs.

Les périodes électorales donnent l'occasion aux Canadiennes et aux Canadiens d'en apprendre plus sur les partis, leurs chefs et ce qu'ils proposent. Les débats des chefs devraient servir à informer et à mobiliser la population, et non pas à contourner les règles pour réaliser des gains politiques.

Nous mettrons un terme aux manœuvres partisans en confiant l'organisation des débats des chefs à une commission indépendante.

RÉFORME ÉLECTORALE

Nous ferons en sorte que chaque vote compte.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'élection de 2015 soit la dernière élection fédérale organisée selon un scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Nous créerons un comité parlementaire spécial, formé de membres de tous les partis, qui se penchera sur un éventail de mesures de réforme, comme les bulletins de vote hiérarchisés, la représentation proportionnelle, le vote obligatoire et le vote en ligne.

Ce comité présentera ses recommandations au Parlement. Dans les 18 mois suivant notre arrivée au pouvoir, nous déposerons un projet de loi sur la réforme électorale.

JEUNES

Nous sensibiliserons les jeunes admissibles à voter pour la première fois et inciterons un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens à se prévaloir de leur droit.

Les citoyennes et citoyens devraient être inscrits sur la liste électorale dès qu'ils atteignent l'âge de 18 ans. Nous collaborerons avec les provinces et territoires intéressés et avec Élections Canada pour intégrer l'inscription électorale des jeunes Canadiennes et Canadiens aux programmes d'études secondaires ou au cégep.

Afin qu'aucun d'entre eux ne perde l'occasion de se rendre aux urnes, nous chargerons Élections Canada de demeurer en contact avec eux s'ils changent d'adresse après avoir obtenu leur diplôme.

Enfin, pour accroître le taux de participation, nous appuierons les efforts que déploie Élections Canada pour que les gens appartenant à des groupes qui d'ordinaire participent en moins grand nombre, comme les étudiants, s'inscrivent sur la liste électorale.

ACCÈS AUX URNES FACILITÉ, DURCISSEMENT DES SANCTIONS CONTRE LES CONTREVENANTS

Nous faciliterons la participation au scrutin et resserrerons l'étau sur les contrevenants.

Nous abrogerons les mesures antidémocratiques prévues par la Loi sur l'intégrité des élections de Stephen Harper, qui entravent la participation électorale et permettent aux contrevenants d'échapper plus facilement aux sanctions.

La carte d'identification de l'électeur sera de nouveau acceptée comme pièce d'identification.

Nous alourdirons en outre les peines pour réellement dissuader quiconque d'enfreindre nos lois électorales.

CHANGER ensemble

Donner une voix à Ottawa aux Canadiennes et Canadiens

Pour que le Parlement fonctionne de façon optimale, les députés doivent avoir la liberté de faire ce pour quoi ils ont été élus : représenter les électrices et les électeurs de leur circonscription et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Les élus ne doivent jamais perdre de vue qu'ils sont là pour servir les citoyennes et citoyens et résoudre leurs problèmes.

RÉFORME DU SÉNAT

Nous réformerons en profondeur le Sénat.

Le statu quo n'est pas une option : le Sénat doit changer. Nous devons mettre fin à la nature partisane du Sénat.

Le gouvernement doit se concentrer sur les priorités de la population, et non pas se lancer dans de nouvelles rondes de négociations constitutionnelles.

Nous mettrons en place un comité non partisan, dont les membres seront nommés au mérite, qui proposera au premier ministre des candidates et des candidats à la Chambre haute.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous réformerons la période de questions afin que tous les députés, y compris le premier ministre, soient véritablement tenus de répondre de leurs actions.

En sa qualité de chef du gouvernement, le premier ministre représente l'ensemble de la population et doit, par conséquent, leur rendre directement des comptes.

C'est pourquoi nous instaurerons une période de questions du premier ministre.

Nous permettrons également au Président de la Chambre des communes de demander des explications aux députés ou à leur imposer des sanctions pendant la période de questions, et nous donnerons plus de temps aux députés de la Chambre pour poser les questions et y répondre.

Nous réfléchirons à d'autres moyens de rendre la période de questions plus pertinente, comme la possibilité de recourir aux technologies Web, et collaborerons avec les autres partis en vue de concrétiser ces améliorations.

VOTE LIBRE

Nous ferons du vote libre une norme à la Chambre des communes.

Nous servirons de porte-voix aux Canadiennes et aux Canadiens en limitant le nombre de fois où les députés libéraux devront suivre une ligne de parti.

Tous les membres du caucus libéral pourront voter librement, sauf lorsqu'il s'agira :

- de mesures émanant de la plate-forme électorale libérale;
- de votes de confiance portant, par exemple, sur le budget;
- de questions touchant nos valeurs communes et les protections garanties par la *Charte canadienne des droits et libertés*.

PROROGATION ET PROJETS DE LOI OMNIBUS

Nous n'userons pas de subterfuges législatifs pour nous soustraire à l'examen du Parlement.

Stephen Harper a eu recours à la prorogation pour échapper à certaines situations périlleuses, chose que nous ne ferons pas.

M. Harper s'est également servi des projets de loi omnibus pour empêcher les parlementaires d'étudier ses propositions et d'en débattre convenablement. Nous mettrons un terme à cette pratique antidémocratique en modifiant le *Règlement de la Chambre des communes*.

SURVEILLANTS DU GOUVERNEMENT

Nous n'entraverons pas le travail des surveillants du gouvernement.

Les agentes et agents du Parlement accomplissent un travail important pour la population canadienne. Nous veillerons à ce qu'ils disposent du financement nécessaire pour bien s'acquitter de leurs tâches et à ce qu'ils soient tenus de rendre des comptes uniquement au Parlement, et non au gouvernement en poste.

NOMINATIONS À LA COUR SUPRÊME

Nous rendrons plus transparent le processus de nomination des juges à la Cour suprême.

Sous le régime M. Harper, le processus multipartite de nominations à la Cour suprême a été sérieusement malmené, les attaques sans précédent du premier ministre contre la juge en chef faisant déborder le vase.

Nous remettrons la dignité et le respect au cœur des relations entre le gouvernement et le plus haut tribunal du pays. Nous collaborerons avec les autres partis à la Chambre des communes pour rétablir un processus de nomination transparent, inclusif et responsable.

Nous consulterons tous les intervenants pertinents, y compris les provinces, leurs barreaux, cours d'appel et cours supérieures, ainsi que la juge en chef de la Cour suprême. Nous veillerons en outre au bilinguisme fonctionnel de tous les juges nommés.

DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Nous conférerons une autonomie pleine et entière au directeur parlementaire du budget.

Le gouvernement doit toujours fonder ses décisions sur les informations les plus fiables et les plus à jour, notamment en ce qui a trait à l'état des finances publiques.

Afin d'assurer la pertinence des renseignements à notre disposition, nous veillerons à ce que le directeur parlementaire du budget soit véritablement indépendant, qu'il soit financé convenablement, et qu'il relève uniquement – et directement – du Parlement, et non du gouvernement en poste.

De plus, pour aider les Canadiennes et les Canadiens à faire un choix éclairé le jour du scrutin, nous élargirons le mandat du directeur parlementaire du budget afin qu'il se penche sur le cadre financier des partis. Ainsi, dès les prochaines élections fédérales, la population pourra se fier à une source crédible et neutre pour comparer le plan financier de chacun des partis.

SURVEILLANCE FINANCIÈRE

Nous surveillerons de plus près l'utilisation des fonds publics.

Les Canadiennes et les Canadiens comprennent l'importance d'épargner, de dépenser et d'emprunter intelligemment, et ils s'attendent à ce que leur gouvernement agisse avec le même discernement.

Nous modifierons les mécanismes financiers parlementaires pour uniformiser et clarifier les pratiques comptables gouvernementales. Nous assurerons la cohérence entre les budgets des dépenses et les comptes publics, fournirons des analyses de coûts pour tous les projets de loi, et obligerons le gouvernement à soumettre tout plan d'emprunt au vote de la Chambre.

SURVEILLANCE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

Nous surveillerons de plus près notre appareil de sécurité nationale.

À l'heure actuelle, le Parlement n'assure aucune surveillance de nos organismes de sécurité nationale, ce qui fait du Canada le seul pays du Groupe des cinq où les élus n'exercent aucun contrôle sur les services de sécurité. La population s'en trouve mal informée et mal représentée dans des dossiers fondamentaux.

Nous créerons un comité multipartite qui devra surveiller les opérations de tous les ministères et organismes fédéraux chargés de la sécurité nationale.

COMITÉS PARLEMENTAIRES

Nous renforcerons le rôle des comités parlementaires afin qu'ils puissent procéder à un examen plus approfondi des lois.

La qualité d'un gouvernement dépend de la qualité des idées. Nous veillerons donc à ce que les comités parlementaires disposent des moyens nécessaires pour appeler des experts à témoigner, et d'effectifs suffisants pour continuer à mener des recherches fiables et objectives.

Pour favoriser la responsabilisation, nous renforcerons le rôle des présidents des comités, notamment en les élisant par scrutin secret.

Nous modifierons également les règles pour que les ministres et les secrétaires parlementaires n'aient plus droit de vote au sein des comités.

De meilleurs services à la population

À l'ère du numérique, les Canadiennes et les Canadiens n'attendent rien de moins que l'excellence en matière de services, et les services gouvernementaux n'y font pas exception. Offrir de meilleurs services à la population, c'est en accélérer la prestation et veiller à ce que les citoyennes et citoyens se sentent respectés et valorisés.

AGENCE DU REVENU DU CANADA

Nous ferons en sorte que l'Agence du revenu du Canada soit plus équitable, plus utile et plus conviviale.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a pour mission de servir la population canadienne. Nous réformerons son modèle de service afin que les gens qui font affaire avec elle sentent qu'ils sont des clients importants, et non de simples contribuables.

Une ARC axée sur le client :

- prendra l'initiative de communiquer avec les Canadiennes et les Canadiens qui ne bénéficient pas des avantages fiscaux auxquels ils ont droit;
- offrira à certains clients, en particulier ceux à faible revenu ou dont la situation financière n'évolue pas d'une année à l'autre, de remplir leurs déclarations;
- aidera les personnes qui le souhaitent à produire leur déclaration en ligne;
- rédigera des lettres claires, faciles à comprendre.

Nous permettrons aux organismes caritatifs de faire leur travail au nom des Canadiens, libre de l'influence politique. Nous moderniserons les règles régissant les organisations caritatives et sans but lucratif.

Entre autres, nous clarifierons les règles entourant les « activités politiques » en tenant compte du fait que les organismes caritatifs peuvent et doivent contribuer de manière significative au débat public et aux politiques publiques. Un nouveau cadre législatif pour renforcer ce secteur résultera de ce processus.

Par ailleurs, nous investirons 80 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans pour aider l'Agence du revenu du Canada à lutter contre l'évasion fiscale.

POSTES CANADA

Nous préserverons la livraison du courrier à domicile.

En mettant un terme à la distribution du courrier à domicile, Stephen Harper demande aux Canadiennes et aux Canadiens de payer plus pour une offre de services moindre. C'est tout simplement inacceptable.

Nous reviendrons sur la décision de Stephen Harper de mettre fin à la livraison du courrier à domicile au Canada et procéderons à un nouvel examen des activités de Postes Canada pour nous assurer que des services de qualité à un prix raisonnable sont offerts aux Canadiens partout au pays.

DIVERSITÉ AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Nous bâtirons un gouvernement à l'image du Canada.

Le Canada est à son meilleur, et son gouvernement particulièrement efficace, lorsque ses dirigeantes et dirigeants reflètent la diversité du pays.

Un cabinet libéral sera formé d'un nombre égal de femmes et d'hommes.

Nous adopterons également à l'échelle du gouvernement un processus de nomination ouvert fondé sur le mérite.

JEUNESSE

Nous favoriserons l'engagement politique des jeunes.

Les hautes sphères politiques doivent mieux comprendre les besoins de la jeunesse canadienne pour y répondre convenablement.

Nous créerons le Conseil consultatif jeunesse du premier ministre, qui sera formé de jeunes Canadiennes et Canadiens âgés de 16 à 24 ans qui offriront au chef du gouvernement des conseils objectifs sur les enjeux de l'heure.

IMPACT POLITIQUES SUR LES HOMMES ET LES FEMMES

Nous considérons l'impact que peuvent avoir nos politiques sur les hommes et les femmes.

Les politiques publiques n'ont pas la même incidence sur les femmes et sur les hommes. Nous en tiendrons compte dans nos décisions.

De plus, nous veillerons à ce que les ministères fédéraux évaluent enfin les répercussions des politiques sur les hommes et les femmes; on réclame qu'ils le fassent depuis plus de vingt ans.

SERVICES EN LIGNE

Nous faciliterons l'accès aux services gouvernementaux en ligne.

Accéder aux services gouvernementaux en ligne devrait être plus facile. Nous faciliterons et accélérerons le processus en créant des comptes personnalisés et sécurisés qui permettront aux Canadiennes et aux Canadiens d'avoir accès à leurs prestations et aux documents importants.

En outre, nous créerons un guichet unique en ligne qui regroupera tous les services fédéraux, et collaborerons avec les provinces et les territoires pour y intégrer les leurs.

Nous élargirons aussi l'offre de services en personne. Par exemple, nous rouvrirons les neuf centres de services aux anciens combattants fermés par Stephen Harper.

Enfin, nous élaborerons ces projets de concert avec le commissaire à la protection de la vie privée afin de préserver la confidentialité des renseignements fournis par les citoyennes et citoyens.

QUALITÉ DES SERVICES

Nous soumettrons les services fédéraux à de nouvelles normes de rendement.

Les Canadiennes et les Canadiens sont en droit d'exiger de meilleurs services de leur gouvernement. À cette fin, nous créerons de nouvelles normes de rendement, y compris en simplifiant les demandes, en réduisant les délais d'attente et en offrant des garanties de remboursement.

Le rendement sera évalué de manière indépendante, et les résultats seront communiqués au public. Nous redresserons d'abord les services les plus durement touchés par les années de compressions de Stephen Harper : l'assurance-emploi, dont son système d'appel, les services aux anciens combattants, l'immigration et le processus d'appel du Régime de pensions du Canada.

Du reste, nous veillerons à ce que les services fédéraux soient conformes en tous points à la *Loi sur les langues officielles*.

Nous ferons participer les Canadiennes et les Canadiens à l'élaboration des politiques.

Les nouvelles technologies facilitent l'échange d'idées et d'informations entre les citoyennes et citoyens et leurs gouvernements.

Nous étudierons de nouveaux moyens d'en tirer parti pour recueillir les suggestions de la population.



Des politiques fondées sur des faits

Le gouvernement doit appuyer ses politiques sur des faits, et non pas inventer des faits en fonction des politiques qu'il priorise. Le bon sens, la saine politique et les faits doivent l'emporter sur l'idéologie.

SCIENCE ET SCIENTIFIQUES

Nous redonnerons à la science et aux scientifiques leurs lettres de noblesse.

Nous créerons le poste de directeur scientifique, dont le titulaire fera en sorte que la population puisse accéder à l'ensemble des travaux scientifiques du gouvernement, que les scientifiques puissent parler librement de leurs travaux et que le gouvernement tienne compte de leurs analyses dans ses décisions.

QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ DE RECENSEMENT

Nous rétablirons le questionnaire détaillé de recensement.

En l'absence de données fiables, les collectivités canadiennes ne peuvent faire de prévisions à long terme. Tout – de la planification du transport en commun à l'élaboration de stratégies visant à offrir des logements aux nouveaux arrivants – devient plus difficile.

Nous rétablirons immédiatement le questionnaire détaillé de recensement afin que les collectivités disposent de l'information dont elles ont besoin pour servir au mieux la population.

STATISTIQUE CANADA

Nous donnerons pleine indépendance à Statistique Canada.

Les données recueillies par Statistique Canada aident le secteur privé, le gouvernement, les organismes sans but lucratif et les chercheurs à prendre de meilleures décisions.

Nous donnerons pleine indépendance à Statistique Canada. Nous collaborerons avec l'organisme et avec d'autres intervenants pour enrichir nos connaissances dans divers domaines, en obtenant notamment des renseignements détaillés sur le marché du travail, des données sur le développement des enfants et des statistiques sur la démographie.

PRISE DE DÉCISIONS

Nous fonderons nos décisions sur les meilleures données disponibles et n'investirons que dans les programmes qui représentent une valeur sûre.

Les décisions de tout gouvernement responsable reposent sur des données fiables. Nous diffuserons les renseignements importants qui éclairent nos décisions.

En outre, nous consacrerons un pourcentage fixe du financement des programmes à l'application expérimentale de nouvelles solutions aux problèmes existants. Nous évaluerons les résultats, et nous encouragerons l'innovation pour améliorer continuellement notre offre de services à la population canadienne.

Enfin, des données de qualité nous permettront de prendre des décisions judicieuses. Nous cesserons de financer des projets qui ne sont plus efficaces, et nous investirons dans ceux qui en valent la peine.



CHAPITRE TROIS

Un environnement sain et une économie forte



CHANGER ensemble

Un environnement sain et une économie forte

Les Canadiennes et les Canadiens veulent un gouvernement sur lequel ils peuvent compter pour protéger l'environnement et stimuler l'économie. Stephen Harper n'a fait ni l'un ni l'autre. Avec notre plan, nous ferons croître l'économie et créerons les emplois dont la population canadienne a besoin, et nous laisserons en héritage à nos enfants et à nos petits-enfants un pays encore plus beau, durable et prospère.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous assurerons un leadership à l'échelle nationale et collaborerons avec les provinces et les territoires pour lutter contre les changements climatiques, mettre un prix sur le carbone et réduire la pollution qu'il cause.

Les changements climatiques représentent une menace sérieuse et immédiate pour nos communautés et notre économie. Stephen Harper a eu près d'une décennie pour répondre à cette menace, mais il ne l'a pas fait. Son manque de leadership a terni la réputation du Canada sur la scène internationale, nuisant ainsi aux entreprises canadiennes qui souhaitent être compétitives.

Les provinces et les territoires reconnaissent qu'il faut agir maintenant, et ils ont déjà commencé à mettre un prix sur le carbone et à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous mettrons fin à la ronde des partis fédéraux – de toutes allégeances – qui fixent des cibles arbitraires sans mettre en place un véritable plan fédéral-provincial-territorial.

Nous tendrons plutôt la main aux chefs des provinces et des territoires pour élaborer de réelles solutions qui respectent l'obligation universelle de protéger la planète, tout cela en stimulant notre économie. Ensemble, nous assisterons à la Conférence de Paris sur le climat, puis dans les 90 jours qui suivront, nous nous rencontrerons officiellement pour établir un cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques.

Nous collaborerons pour fixer des cibles nationales de réduction des émissions, et nous veillerons à ce que les provinces et les territoires bénéficient d'un financement fédéral ciblé et de la latitude nécessaire pour élaborer leurs propres politiques, notamment sur le prix du carbone, afin que nous atteignions ces cibles.

Ces objectifs devront tenir compte du coût économique et de l'impact catastrophique qu'aurait une augmentation de plus de deux degrés de la température moyenne du globe, ainsi que de la nécessité d'une contribution du Canada aux efforts engagés pour éviter que cela ne se produise.

Notre partenariat avec les provinces et les territoires aura pour fruit la création d'un Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. S'appuyant sur le nouveau cadre pancanadien, ce fonds financera les projets qui réduiront considérablement les émissions de carbone. Durant notre premier mandat, nous verserons deux milliards de dollars dans ce fonds.

Nous protégerons nos communautés des problèmes liés aux changements climatiques et nous stimulerons notre économie en réalisant de nouveaux investissements considérables dans l'infrastructure verte.

Nous respecterons l'engagement que nous avons pris au G20 et, à moyen terme, supprimerons graduellement les subventions accordées à la production de combustibles fossiles.

De concert avec les États-Unis et le Mexique, nous définirons également une ambitieuse entente nord-américaine sur l'énergie propre et l'environnement.

EMPLOIS VERTS

Nous veillerons à ce qu'il soit plus facile – et plus rentable – pour les entreprises canadiennes d'investir dans la création d'emplois verts.

Les technologies vertes peuvent s'avérer salutaires pour notre environnement et notre économie, en entraînant notamment la création de bons emplois pour la classe moyenne.

Chaque année, nous investirons 100 millions de dollars de plus dans la production de technologies vertes, pour que les entreprises de ce secteur s'attaquent aux problèmes environnementaux les plus pressants et ouvrent de nouvelles possibilités aux travailleuses et aux travailleurs canadiens.

Nous soutiendrons davantage les entreprises manufacturières émergentes de technologies vertes pour faciliter leurs recherches et la commercialisation de nouveaux produits.

De plus, nous investirons 200 millions de dollars de plus par an en appui à l'innovation et au recours à des technologies vertes dans les secteurs des ressources naturelles, comme la foresterie, les pêches, l'exploitation minière, la production énergétique et l'agriculture.

Pour appuyer de petits et de grands projets d'énergie renouvelable, la nouvelle Banque d'infrastructure du Canada émettra des obligations vertes. Ces obligations financeront des projets visant, par exemple, l'installation de bornes et de réseaux de recharge de véhicules électriques, la construction de lignes de transport d'énergie renouvelable, la modernisation de bâtiments et le stockage d'énergie propre.

Nous bonifierons les mesures fiscales afin de générer plus d'investissements dans les technologies vertes, et nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour doter le Canada du régime fiscal le plus avantageux au monde pour la recherche, le développement et la production dans ce secteur.

Nous offrirons une meilleure qualité de vie aux Canadiennes et aux Canadiens en travaillant avec les provinces pour resserrer les normes de qualité de l'air, surveiller les émissions et encourager les investissements qui amélioreront la pureté de l'air et la santé des communautés.

À titre de plus important employeur, consommateur et propriétaire du pays, le gouvernement montrera l'exemple en recourant davantage aux technologies vertes, ce qui augmentera la demande intérieure pour ces produits, appuiera les entrepreneurs et stimulera la création de nouveaux emplois.

Nous améliorerons les normes d'efficacité énergétique encadrant les produits commerciaux et de consommation, et à l'aide de nouveaux instruments financiers, nous encouragerons la rénovation écologique des bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels.



Nous aiderons davantage nos entreprises de technologies vertes à exporter leurs produits avec succès, en donnant une formation appropriée à nos délégués commerciaux et en dirigeant des missions commerciales axées sur les technologies propres. En assurant une meilleure coordination de ces services, nous fournirons en outre à ces entreprises une formation, des données et une aide technique qui leur seront utiles pour exploiter les possibilités d'exportation.

Nous trouverons des moyens de faire du gouvernement l'un des premiers utilisateurs des technologies vertes émergentes, et nous appuierons le transport vert en dotant les stationnements fédéraux de bornes de recharge électrique et en élargissant sans tarder le parc fédéral de voitures électriques.

Pour stimuler la créativité, qui est le moteur de l'innovation, nous établirons des chaires de recherche du Canada en technologies durables.

Enfin, nous travaillerons étroitement avec les provinces et les territoires pour élaborer une stratégie canadienne qui protégera la sécurité énergétique du pays, encouragera la conservation d'énergie et intégrera au réseau électrique plus d'énergie propre et renouvelable.

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous redonnerons leur crédibilité aux évaluations environnementales.

Les projets du secteur des ressources naturelles peuvent créer des emplois et stimuler l'investissement, mais leur succès dépend de notre capacité à regagner la confiance du public.

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement exerce une surveillance réglementaire convenable, prévoyant notamment des évaluations environnementales crédibles, et à ce qu'il respecte les droits des personnes les plus touchées par ces projets, comme les communautés autochtones. Si ce sont les gouvernements qui délivrent des permis aux projets de développement des ressources, seules les communautés peuvent donner leur permission.

Nous réviserons sans tarder les processus d'évaluation environnementale du Canada pour y introduire de nouveaux mécanismes plus justes visant à :

- rétablir une surveillance rigoureuse et des évaluations environnementales approfondies dans les domaines qui relèvent de la compétence fédérale, le tout de concert avec les administrations provinciales et territoriales pour qu'il n'y ait pas de double emploi;
- garantir que les décisions se fondent sur des faits et sur des données scientifiques et probantes, et qu'elles servent les intérêts du public;

- donner aux Canadiennes et Canadiens des moyens d'exprimer leurs opinions, et aux spécialistes la possibilité d'apporter une réelle contribution;
- obliger les promoteurs de projets à choisir les meilleures technologies pour réduire les répercussions sur l'environnement.

Nous moderniserons l'Office national de l'énergie, veillant à ce que sa composition reflète les points de vue régionaux et compte suffisamment d'expertise dans des domaines comme la science environnementale, le développement communautaire et le savoir traditionnel autochtone.

Nous mettrons un terme à l'ingérence des ministres fédéraux dans le processus d'évaluation environnementale.

Nous ferons en sorte que les évaluations environnementales prévoient une analyse des répercussions en amont des projets ainsi que des émissions de gaz à effet de serre qu'ils généreront.

De concert avec les Premières Nations, les Inuits et la nation métisse, nous entreprendrons un examen complet des lois, des politiques et des pratiques opérationnelles, car nous voulons que durant les examens et les évaluations de projets, l'État s'acquitte pleinement de ses obligations en matière de consultation, d'adaptation et de consentement, conformément aux exigences constitutionnelles et internationales à l'égard des droits de la personne, notamment les droits ancestraux et issus de traités, ainsi que ceux énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous reconnaissons les liens qui unissent les peuples autochtones au territoire, et nous respecterons les traditions juridiques et les perspectives autochtones quant à la gestion de l'environnement.

Stephen Harper a modifié la *Loi sur les pêches* et a abrogé la *Loi sur la protection des eaux navigables*, ce qui a miné nos protections environnementales. Nous passerons ces changements en revue, rétablirons les mesures de protection abolies et en ajouterons d'autres, plus modernes.

Enfin, nous consentirons plus d'efforts à la protection des espèces menacées d'extinction au Canada. Nous répondrons plus rapidement aux recommandations et aux demandes des scientifiques, et nous mettrons sur pied des plans rigoureux pour le rétablissement des espèces en péril.

Nous protégerons nos lacs, nos rivières et nos océans.

Les Canadiennes et les Canadiens ont la chance de vivre dans un pays riche en lacs, en rivières ainsi qu'en zones côtières et marines. Ces ressources sont non seulement écologiquement diversifiées, mais aussi économiquement importantes : les activités du secteur océanique canadien génèrent près de 40 milliards de dollars chaque année.

Pour protéger ces ressources naturelles précieuses, nous allons imposer des évaluations environnementales plus rigoureuses et crédibles avant tout projet qui pourrait avoir des répercussions sur nos plans d'eau douce et nos océans.

Eau douce

Nous traiterons nos plans d'eau douce comme des ressources précieuses qu'il convient de protéger et de gérer avec prudence. Nous collaborerons avec les autres ordres de gouvernement pour préserver les ressources en eau douce du Canada grâce à la sensibilisation, à la géocartographie, à la protection des bassins hydrographiques et à des investissements dans les meilleures technologies de traitement des eaux usées.

Pour protéger les écosystèmes d'eau douce, nous renouvellerons notre engagement à préserver les Grands Lacs, le bassin du fleuve Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg. Nous suivrons également les recommandations de la Commission Cohen concernant le rétablissement des stocks de saumon sockeye dans le fleuve Fraser.

Pour mieux orienter la prise de décisions, nous rétablirons le financement annuel de 1,5 million de dollars accordé à la recherche sur l'eau douce, supprimé par les conservateurs, et nous consentirons de nouveaux investissements dans la Région des lacs expérimentaux, un centre de recherche canadien de renommée mondiale placé sous l'égide de l'Institut international du développement durable.

Océans

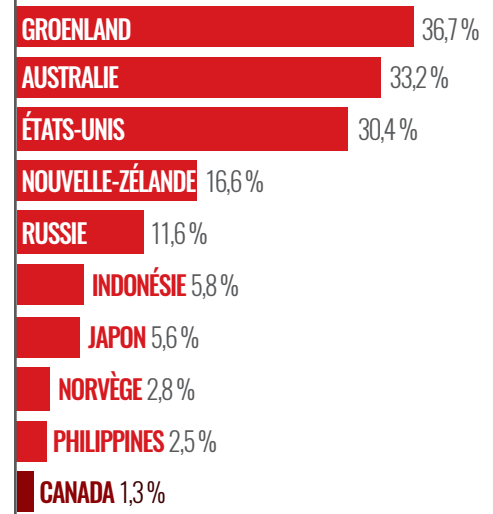
L'incapacité de Stephen Harper à respecter nos engagements internationaux pour la protection des zones marines et côtières a mis ces dernières – et notre réputation dans le monde – en péril.

Nous réparerons les conséquences de l'inaction des conservateurs en faisant passer la superficie des zones marines et côtières protégées à 5 % d'ici 2017 et à 10 % d'ici 2020. Pour y arriver, nous investirons huit millions de dollars par année dans les consultations et l'expertise scientifique.

Nous investirons aussi en océanographie. Stephen Harper a retranché 40 millions de dollars aux programmes de recherche océanographique et de surveillance des océans menés par le gouvernement fédéral. Nous rétablirons ce financement pour assurer la vitalité de nos stocks de poissons, contrôler les contaminants et la pollution présents dans nos océans et soutenir une industrie aquacole durable et responsable sur nos côtes.

Lorsqu'il s'agit des stocks de poissons et de la gestion de notre écosystème, nos décisions reposeront sur des données scientifiques et sur le principe de précaution, et elles tiendront compte des changements climatiques.

Nous améliorerons aussi la cogestion de nos océans en collaborant avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les autres intervenants. Ensemble, nous élaborerons des plans pour mieux utiliser nos ressources marines et pour que les communautés côtières puissent davantage participer à la gestion de leur environnement.



PATRIMOINE OCÉANIQUE PROTÉGÉ PAR PAYS

Source : Société pour la nature et les parcs du Canada

PARCS NATIONAUX

Nous préserverons et ferons la promotion des parcs nationaux du Canada.

Les parcs nationaux du Canada appartiennent à tous les citoyens et citoyennes du pays. Ils jouent aussi un rôle important dans les économies locales, générant près de 5 milliards de dollars chaque année et contribuant à employer 65 000 personnes.

Nous ferons en sorte qu'il soit plus abordable pour les Canadiennes et les Canadiens de visiter nos parcs et d'en profiter.

- En 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération, l'entrée aux parcs nationaux, pour tous les visiteurs, sera gratuite.
- À compter de 2018, l'accès aux parcs pour les enfants de moins de 18 ans sera gratuit, et tout adulte ayant obtenu la citoyenneté canadienne dans les 12 derniers mois aura droit à un laissez-passer d'un an.
- Nous élargirons le programme Apprendre à camper pour que plus de familles à faible et à moyen revenu aient l'occasion de profiter des grands espaces canadiens.

Pour protéger les écosystèmes et les espèces en péril, nous investirons 25 millions de dollars par an dans le développement du réseau des parcs nationaux, ainsi que dans la gestion et l'expansion des réserves fauniques et des réserves d'oiseaux migrateurs.

Nous protégerons nos parcs nationaux en y limitant les activités de développement et, dans la mesure du possible, nous collaborerons avec les communautés situées à proximité de ces parcs pour favoriser la croissance de leurs entreprises écotouristiques et créer des emplois.

Nous annulerons également les compressions imposées à Parcs Canada par Stephen Harper, qui a retranché plus de 25 millions de dollars aux programmes et aux services, compliquant ainsi la tâche aux Canadiennes et aux Canadiens qui souhaitent visiter nos parcs nationaux et en apprendre plus sur notre environnement et notre patrimoine.

Nous travaillerons de concert avec le gouvernement de l'Ontario pour créer le premier parc national urbain – le parc national de la Rouge – et améliorerons notamment la loi pour protéger cet important écosystème et guider la façon dont le parc sera géré.



CHAPITRE QUATRE

Un Canada fort

Une relation renouvelée avec les peuples autochtones

La relation entre le Canada et les peuples autochtones revêt une importance cruciale – non seulement en raison de nos intérêts économiques communs, mais aussi de nos identités respectives en tant que nations. Le temps est venu de bâtir une relation nouvelle, fondée sur la confiance et le respect dans un véritable esprit de coopération.

PROCESSUS DE NATION À NATION RENOUVELÉ

Nous renouerons les liens entre le Canada et les peuples autochtones.

Le temps est venu pour le Canada de renouveler ses liens avec les peuples autochtones et de bâtir une relation de nation à nation sous le signe de la reconnaissance, des droits, du respect, de la coopération et du partenariat. C'est à la fois la bonne chose à faire et une avenue sûre vers la croissance économique.

Nous renouvellerons d'emblée le processus de nation à nation avec les peuples autochtones afin de faire progresser les dossiers qui sont prioritaires pour les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, comme le logement, les infrastructures, les soins de santé, la santé mentale, la sécurité et la police communautaires, la protection de l'enfance et l'éducation.

Dans cette optique, nous redoublerons d'efforts pour faire entendre la voix des peuples autochtones à Ottawa.

S'il devient premier ministre, Justin Trudeau rencontrera les dirigeants des Premières Nations, des Métis et des Inuits chaque année durant son mandat.

Les modifications apportées par Stephen Harper à la *Loi électorale du Canada* compliquent l'exercice du droit de vote pour les peuples autochtones. Nous annulerons ces modifications.

Enfin, nous veillerons à ce que l'Accord de Kelowna – tout comme l'esprit de réconciliation qui l'a animé – soit respecté et à ce que ses objectifs soient mis en œuvre conformément aux défis du moment.

NOUVELLES RELATIONS FINANCIÈRES

Nous augmenterons les investissements dans les communautés des Premières Nations et travaillerons à bâtir de nouvelles relations financières avec elles.

Depuis près de 20 ans, la hausse des investissements dans les programmes destinés aux Premières Nations est plafonnée à 2 pour cent par année. Le financement fédéral n'a donc pas suivi la croissance démographique ni l'inflation dans ces communautés.

D'entrée de jeu, nous éliminerons ce plafond et travaillerons avec les Premières Nations pour fournir à leurs communautés un financement suffisant, prévisible et continu. Augmenter les recettes autonomes des Premières Nations, que ce soit par le partage des recettes ou d'autres mécanismes, sera notre priorité.

Dans le cadre de ces nouvelles relations financières, nous veillerons aussi à ce que toutes les Premières Nations bénéficient d'un financement équitable pour les services destinés aux enfants et aux familles dans les réserves.

ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

Nous travaillerons avec les Premières Nations pour que chaque enfant autochtone reçoive une éducation de qualité.

Pour le bien commun, nous devons nous serrer les coudes afin d'améliorer l'avenir économique des Premières Nations, et cela commence par l'éducation.

Le sous-financement chronique du système d'éducation des Premières Nations a causé un retard : les élèves des réserves ont de moins bons résultats que ceux des provinces en lecture, en écriture et en calcul. Aujourd'hui, moins de la moitié d'entre eux obtiennent un diplôme d'études secondaires.

Afin de combler l'écart financier et d'améliorer la situation de ces élèves, nous offrirons chaque année un nouveau financement de base pour les programmes de la maternelle à la 12^e année. Aux montants promis par Stephen Harper, qui se font toujours attendre, s'ajouteront 300 millions de dollars par année, pour un total de 750 millions par année d'ici la fin de notre premier mandat. Sur quatre ans, 2,6 milliards de dollars supplémentaires seront investis dans l'aide à l'apprentissage et au succès scolaire pour les enfants des Premières Nations.

Nous accorderons de nouveaux crédits aux communautés autochtones pour qu'elles puissent promouvoir et préserver leur langue et leur culture.

Nous investirons également 500 millions de dollars sur les trois prochaines années dans la construction et la réfection des écoles des Premières Nations.

Enfin, nous injecterons 50 millions de dollars supplémentaires par an dans le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, qui vient en aide aux étudiants autochtones, ce qui lui permettra de répondre à la demande grandissante.

Nous croyons qu'il est primordial que les Premières Nations soient aux commandes de leur système d'éducation pour améliorer le cours des choses. C'est pourquoi nous ferons ces investissements dans le cadre d'un processus de nation à nation renouvelé, respectueux et inclusif qui respectera pleinement les droits ancestraux et issus de traités.

NATION MÉTISSE

Nous travaillerons avec les Métis pour améliorer la qualité de vie de chaque membre de leurs communautés.

De nation à nation, nous collaborerons avec les Métis pour faire progresser la réconciliation et pour renouer les liens. Nous le ferons sous le signe de la coopération et du respect des droits et des obligations internationales, tout en nous engageant à sortir du statu quo.

En collaboration avec le peuple métis, les provinces et les territoires, nous instaurerons un processus fédéral de règlement des revendications qui reconnaîtra l'autonomie gouvernementale des Métis et permettra de régler une fois pour toutes les revendications de ces derniers.

Nous convertirons en un financement permanent l'aide versée d'une année à l'autre aux fins d'identification et d'inscription des Métis dont disposent actuellement les groupes provinciaux.

Nous entreprendrons, en partenariat avec les communautés métisses, un examen des programmes et services fédéraux qui leur sont offerts afin de repérer les lacunes et les secteurs où des investissements stratégiques permettraient d'améliorer leur qualité de vie.

Enfin, pour augmenter leurs débouchés économiques, nous mettrons au point une stratégie de développement économique des Métis avec la collaboration des communautés et des institutions financières métisses existantes. Nous investirons 25 millions de dollars sur cinq ans pour la mettre en place.

FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

Nous lancerons sans délai une enquête publique nationale sur les cas des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada.

La disparition et la mort de près de 1 200 femmes et filles autochtones est une tragédie nationale qui a assez duré.

Nous lancerons sans attendre une enquête publique nationale sur ces cas dans le but de recommander des mesures concrètes que les gouvernements, les forces de l'ordre et les autres intervenants pourront prendre pour résoudre ces crimes et en éviter de nouveaux.

VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

Nous mettrons en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

Nous appuierons le travail de réconciliation et poursuivrons le processus nécessaire de découverte de la vérité et de guérison. Pour ce faire, nous collaborerons avec les provinces, les territoires, les Premières Nations, les Métis et les Inuits pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, à commencer par l'application de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

CHANGER ensemble

L'avenir que nos anciens combattants méritent

Les anciennes combattantes, les anciens combattants et leurs familles méritent notre respect et notre gratitude. Il est temps que le gouvernement honore son devoir moral à leur égard. Notre plan nous permettra de redonner à ceux qui ont tant apporté à leur pays et de veiller à ce qu'aucun n'ait à se battre avec le gouvernement pour obtenir le soutien et les indemnisations qui lui reviennent.

PENSION DES ANCIENS COMBATTANTS

Avec nous, les anciens combattants seront mieux indemnisés et auront plus de choix et d'aide pour la planification de leur avenir financier.

Nous rétablirons l'option des pensions à vie pour les blessés de guerre et augmenterons le montant des indemnités d'invalidité. Nous œuvrerons pour que tous aient accès à un soutien et à des conseils financiers les aidant à choisir le type d'indemnisation qui leur convient le mieux, à eux et à leur famille.

Pour aider davantage d'anciens combattants aux prises avec une blessure ou une maladie handicapante, nous investirons 25 millions de dollars par an dans l'allocation pour déficience permanente. Nous engagerons aussi, chaque année, 40 millions de dollars supplémentaires qui permettront aux anciens combattants blessés de recevoir 90 pour cent du salaire qu'ils touchaient avant d'être démobilisés, et cette allocation sera indexée selon l'inflation.

Nous saluerons les services rendus par nos anciens combattants en leur ouvrant des possibilités de carrière grâce à une nouvelle allocation d'études.

Si les anciens combattants ont prouvé qu'ils savent travailler fort et réussir, beaucoup d'entre eux ont tout de même de la difficulté à entreprendre une nouvelle carrière après leurs années de service.

Pour les aider à retourner sur le marché du travail et ainsi élargir le bassin de main-d'œuvre qualifiée du pays, nous investirons 80 millions de dollars annuellement pour la création d'une nouvelle allocation d'études. Celle-ci couvrira, pendant une période pouvant aller jusqu'à quatre ans, la totalité des frais associés aux études collégiales, universitaires ou techniques suivies par les anciens combattants des Forces armées canadiennes après leur service.

Nous augmenterons aussi les possibilités d'emploi pour les anciens combattants en veillant à ce que les dispositions nécessaires soient incluses, lors de projets d'infrastructure du gouvernement fédéral, dans les ententes relatives aux avantages pour les communautés.

Nous faciliterons l'accès des anciens combattants à divers services, notamment les services de santé mentale.

Nous rehausserons la qualité des services et des soins offerts aux anciens combattants, et nous veillerons à l'application d'une démarche fondée sur le caractère unique de chaque personne.

Afin de redonner aux anciens combattants l'accès à l'aide qui leur revient, nous rouvrirons les neuf centres de services aux anciens combattants fermés par Stephen Harper, et nous mettrons en œuvre la totalité des recommandations du vérificateur général sur l'amélioration de la prestation de services de santé mentale.

De plus, nous embaucherons 400 nouveaux employés pour la prestation de services, y compris d'indispensables gestionnaires de cas au ministère des Anciens Combattants, doublant ainsi les augmentations d'effectif actuellement prévues. Par ailleurs, nous engagerons sur-le-champ de nouveaux spécialistes en santé mentale afin d'offrir aux anciens combattants toute l'aide dont ils ont besoin.

Le Canada se doit d'être un chef de file mondial dans le domaine des soins et du soutien aux anciens combattants. C'est pourquoi un gouvernement libéral allouera 20 millions de dollars à la création de deux centres d'excellence en soins, dont l'un sera spécialisé en santé mentale, en stress post-traumatique et en problèmes connexes pour les anciens combattants comme les premiers intervenants.

Nous offrons un meilleur soutien aux familles d'anciens combattants canadiens.

Les anciens combattants ont donné des années de leur vie pour le Canada. Et leurs familles aussi.

Nous rehausserons la qualité de l'éducation, de l'aide psychologique et de la formation offertes aux familles qui soignent et soutiennent d'anciens combattants aux prises avec des problèmes de santé physique ou mentale liés à leur service. Nous supprimerons également la limite de temps imposée aux conjointes et conjoints survivants pour la présentation d'une demande de réadaptation professionnelle et de services d'assistance. Grâce à notre investissement de 100 millions de dollars, les familles d'anciens combattants bénéficieront d'un meilleur soutien.

Pour que les conjoints survivants des anciens combattants ne connaissent pas une baisse de qualité de vie lors de la perte de leur être cher, nous augmenterons le montant des prestations de survivants, le faisant passer de 50 à 70 pour cent. Nous éliminerons aussi le droit de récupération s'appliquant au « mariage après 60 ans » pour que ces conjoints reçoivent une pension et des prestations de maladie adéquates.

Les anciens combattants ont servi le Canada avec honneur, et ils méritent d'être traités avec dignité, même à leur décès. Comme dernière marque de respect, nous doublerons le financement du Fonds du Souvenir pour qu'ils reçoivent tous des funérailles dignes.

CHANGER ensemble

Assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens

Le Canada est un pays fondamentalement sûr et pacifique. Nous préserverons la sécurité des Canadiennes et des Canadiens tout en protégeant leurs droits, et ce, sans avoir recours à la politique de la peur et sans laisser l'idéologie l'emporter sur les données probantes lors de la prise de décisions.

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET DES AGRESSIONS SEXUELLES

Nous offrirons un plus grand soutien aux victimes de violence conjugale, d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel et nous veillerons à ce que davantage d'agresseurs soient traduits en justice.

Pour beaucoup de Canadiens – en grande majorité des femmes – la violence sexuelle, le harcèlement sexuel et la violence conjugale sont des menaces réelles, et même quotidiennes. Cependant, de nombreuses victimes choisissent de ne pas rapporter ces incidents à la police, et peu d'agresseurs sont condamnés.

En collaboration avec les experts et les défenseurs des victimes de violence basée sur le genre, nous mettrons au point une stratégie et un plan d'action fédéral global qui s'arrimera aux stratégies provinciales en place.

Nous nous assurerons que les victimes qui fuient la violence conjugale ne se retrouvent pas sans issue : dans le cadre de notre vaste investissement dans l'infrastructure sociale, nous augmenterons le financement consacré à la croissance et au maintien du réseau canadien de refuges et de maisons de transition.

Nous apporterons aussi des modifications au *Code criminel* : nous renverserons le fardeau de la preuve relativement à la mise en liberté pour les récidivistes de la violence conjugale. Nous ferons en sorte que cette violence soit considérée comme un facteur aggravant, et que la peine maximale soit élevée pour les récidivistes.

De concert avec les provinces et les territoires, nous soutiendrons les campagnes de sensibilisation du public. Nous prendrons des mesures pour que le Parlement et les institutions fédérales, y compris la fonction publique, la GRC et les Forces armées canadiennes, soient des lieux de travail exempts de harcèlement et de violence sexuelle.

Nous reverrons également les politiques actuelles de formation des agents de la paix de première ligne en fonction d'enjeux délicats – comme les questions de genre et de culture – pour nous assurer qu'elles sont rigoureuses et efficaces.

Pour aider les nouveaux arrivants, nous modifierons les règles qui s'appliquent aux conjoints immigrant au Canada. Nous ferons en sorte que la résidence permanente leur soit immédiatement accordée – sans délai d'attente de deux ans. Cette mesure permettra aux conjoints, qui sont pour la plupart des femmes, de travailler et d'atteindre l'autonomie financière.

De plus, nous lancerons sans délai une enquête publique nationale sur les cas de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada.

PROJET DE LOI C-51

Nous annulerons les dispositions problématiques du projet de loi C-51, et présenterons de nouvelles mesures législatives qui ramèneront l'équilibre entre notre sécurité collective et nos droits et libertés.

Les Canadiennes et les Canadiens le savent : ici, nous pouvons renforcer notre sécurité tout en protégeant nos droits et libertés.

Nos nouvelles mesures législatives viseront notamment à :

- garantir que tous les mandats du Service canadien du renseignement de sécurité respectent la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- mettre sur pied un comité de surveillance de la sécurité nationale rassemblant tous les partis;
- faire en sorte que les citoyens qui désirent défendre une cause et manifester légalement puissent le faire;
- obliger le gouvernement à examiner toutes les demandes d'appel des personnes figurant sur la liste d'interdiction de vol;
- clarifier les définitions trop vagues incluant « propagande terroriste »;

- limiter les pouvoirs du Centre de la sécurité des télécommunications en exigeant qu'il obtienne un mandat avant d'entreprendre la surveillance des citoyens;
- instituer un examen obligatoire de l'ensemble des dispositions de la *Loi antiterroriste* après trois ans; et
- accorder la priorité à la sensibilisation communautaire et à la lutte contre la radicalisation en créant le Bureau de sensibilisation communautaire et en nommant un coordonnateur ou une coordonnatrice de lutte contre la radicalisation.

Au moment de déposer ces mesures législatives au Parlement, nous lancerons de vastes consultations publiques pour connaître l'opinion des Canadiennes et des Canadiens ainsi que des experts.

ARMES À FEU

Nous prendrons des mesures pour débarrasser nos rues des armes de poing et des armes d'assaut.

Au cours des dix dernières années, Stephen Harper n'a pas cessé d'assouplir nos lois sur les armes, rendant ainsi les Canadiennes et les Canadiens plus vulnérables, et les villes, plus dangereuses.

C'est pourquoi nous prendrons des mesures concrètes pour qu'il soit plus difficile pour les criminels de mettre la main sur une arme. Voici ce que nous ferons :

- Nous annulerons les changements apportés par le projet de loi C-42 qui autorisent le transport d'armes prohibées ou à autorisation restreinte sans permis, et nous remettrons le pouvoir de décision en matière d'armes entre les mains de la police, et non des politiciens.
- Nous verserons 100 millions de dollars tous les ans aux forces spéciales de la police affectées aux armes à feu et aux gangs de rue pour retirer les armes illégales de la rue et réduire la violence liée aux gangs de rue.
- Nous inclurons dans le Comité consultatif canadien sur les armes à feu de nouvelles personnes informées : agents de la paix, spécialistes de la santé publique, représentants de groupes de femmes et membres du milieu juridique.
- Nous exigerons une vérification rigoureuse des antécédents pour toute personne cherchant à se procurer une arme de poing ou une arme à feu à autorisation restreinte.
- Nous obligerons les acheteurs à présenter leur permis lors de l'achat d'une arme à feu, et les vendeurs à en vérifier la validité avant de conclure la vente.

- Nous exigerons des vendeurs qu'ils tiennent un inventaire de leurs armes à feu et un registre de leurs ventes afin d'aider la police dans ses enquêtes sur le trafic et autres crimes impliquant des armes.
- Nous appliquerons sans attendre le règlement sur le marquage des armes à feu importées que ne cesse de reporter M. Harper.
- Dans le cadre de notre investissement majeur dans les infrastructures frontalières, nous financerons les technologies qui permettront à nos garde-frontières de mieux détecter les armes à feu provenant des États-Unis pour empêcher leur entrée au Canada.

Nous ne créerons pas de nouveau registre des armes d'épaule pour remplacer celui qui a été aboli.

Enfin, nous veillerons à ce que le Canada devienne signataire du *Traité sur le commerce des armes*.

MARIJUANA

Nous légaliserons, réglementerons et limiterons l'accès à la marijuana.

Le système canadien actuel de prohibition de la marijuana ne fonctionne pas : les jeunes arrivent tout de même à en consommer, et un trop grand nombre de Canadiennes et de Canadiens se retrouvent avec un casier judiciaire pour la possession de petites quantités.

Les arrestations et les poursuites liées à ces infractions coûtent cher à notre système de justice pénale, qui s'engorge d'un trop grand nombre de délits mineurs non violents. Pendant ce temps, le commerce illégal de la drogue profite au crime organisé et favorise des activités qui posent de graves menaces à la sécurité publique, comme la traite de personnes et le trafic de drogues dures.

Pour empêcher la marijuana de tomber entre les mains des enfants, et les profits de tomber entre les mains des criminels, nous allons légaliser et réglementer la marijuana, mais aussi en restreindre l'accès.

Nous retirerons la consommation et la possession de marijuana du Code criminel et élaborerons de nouvelles lois plus strictes. Celles-ci puniront sévèrement quiconque fournit cette drogue à un mineur, conduit un véhicule après en avoir consommé ou en fait la vente à l'extérieur du nouveau cadre législatif.

Nous créerons un groupe de travail fédéral-provincial qui, en collaboration avec des spécialistes en santé publique, en toxicomanie et en application de la loi, mettra en place un réseau strict de vente et de distribution de marijuana qui sera dûment soumis aux taxes d'accise provinciales et fédérale.

CHANGER ensemble

Soutenir nos industries de la culture et de la création

Les récits canadiens, façonnés par notre riche diversité, méritent d'être salués et racontés. Notre plan protégera nos précieuses institutions nationales, préservera nos langues officielles et fera la promotion des industries qui reflètent notre identité unique, en plus de créer des emplois et des possibilités économiques.

CBC/RADIO-CANADA

Nous annulerons les compressions budgétaires de Stephen Harper et verserons de nouveaux fonds à notre diffuseur national.

En tant que pilier de nos industries de la culture et de la création, CBC/Radio-Canada est une institution nationale indispensable qui rassemble la population canadienne et défend nos deux langues officielles tout en soutenant notre culture commune.

En mettant la hache dans le budget du diffuseur, M. Harper a grandement compromis sa capacité à remplir cet important mandat.

Nous protégerons les intérêts de notre diffuseur national – tout comme ceux de la population canadienne entière. En effet, nous annulerons les compressions budgétaires du gouvernement Harper en offrant un financement annuel de 150 millions de dollars à CBC/Radio-Canada, lequel sera fourni en consultation avec le diffuseur et l'industrie culturelle canadienne.

Nous reverrons aussi le processus de nomination des membres du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, pour assurer qu'il est indépendant et fondé sur le mérite.



INDUSTRIES DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION

Nous investirons dans nos industries de la culture et de la création pour créer des emplois, faire croître la classe moyenne et renforcer notre riche identité canadienne.

Les industries canadiennes de la culture et de la création, une composante dynamique de notre économie et de notre identité nationale, emploient plus d'un million de personnes au pays.

Malheureusement, elles ont fait l'objet d'attaques incessantes au cours de la décennie Harper. Assaillis par les compressions budgétaires, les artistes canadiens ont du mal à faire connaître leurs récits, tant au pays qu'ailleurs dans le monde.

Nous investirons donc dans nos industries de la culture et de la création pour soutenir leurs efforts d'édification de la nation.

Grâce à notre financement ciblé :

- le Conseil des arts du Canada recevra deux fois plus de fonds, soit 360 millions de dollars par année;
- Téléfilm Canada et l'Office national du film bénéficieront d'un meilleur soutien financier, qui s'élèvera à 25 millions de dollars supplémentaires par année;
- les programmes Promart et Routes commerciales qui font la promotion de la culture à l'international, mais qui ont subi les compressions de M. Harper, seront rétablis et recevront 25 millions de dollars par an.

Puisque nous nous sommes engagés à créer 40 000 emplois pour les jeunes chaque année, nous augmenterons le financement du programme Jeunesse Canada au travail pour aider à préparer la relève du secteur patrimonial.

Nous injecterons aussi d'importantes sommes dans l'infrastructure culturelle, sommes qui s'inscriront dans nos investissements dans les infrastructures sociales.

LANGUES OFFICIELLES

Nous encouragerons et favoriserons l'utilisation des langues officielles du Canada.

Le Canada tient sa force de sa diversité, qu'il doit notamment à sa fière tradition de bilinguisme officiel.

Stephen Harper ignore cette diversité ayant nommé des anglophones unilingues à des postes importants, allant de vérificateur général à juge de la Cour suprême.

Voici comment nous renouvellerons la promesse du gouvernement fédéral de protéger nos langues officielles :

- Nous élaborerons un nouveau plan pour les langues officielles qui profitera aux minorités linguistiques anglophones et francophones.
- Nous nous assurerons que tous les services gouvernementaux soient fournis en conformité avec la *Loi sur les langues officielles*.
- Nous mettrons sur pied un service en ligne gratuit d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais comme langue seconde.
- Nous rétablirons le Programme de contestation judiciaire supprimé par M. Harper.
- Nous ferons de nouveaux investissements du côté de CBC/Radio-Canada, une institution nationale indispensable qui rassemble la population canadienne et défend nos deux langues officielles tout en soutenant notre culture commune.



CHANGER ensemble

Renforcer nos communautés

La réussite économique du Canada est due à la force de ses communautés – et aux gens remarquables qui vivent, travaillent et œuvrent parmi elles tous les jours. Quand nous soutenons ceux et celles qui font de nos communautés des milieux de vie exceptionnels, c'est tout le monde qui en profite.

LES HÉROS DE NOS COMMUNAUTÉS

Nous offrirons une plus grande sécurité financière aux familles des agents de la sécurité publique blessés ou décédés, et nous présenterons un nouveau plan de lutte contre le trouble de stress post-traumatique.

Nous demandons aux agents de la sécurité publique d'affronter le danger pour assurer notre sécurité. Quand l'impensable se produit, ils méritent le plus haut niveau de soins et de soutien.

Nous créerons un fonds d'indemnisation pour agents de la sécurité publique au bénéfice des familles des pompiers, policiers et ambulanciers tués ou blessés de façon permanente dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi, une indemnité de 300 000 \$ offrira une certaine sécurité financière aux familles devant composer avec la perte d'un être cher ou une nouvelle situation permanente.

En ce qui a trait au trouble de stress post-traumatique, le type de soutien dont bénéficie un premier répondant devrait dépendre de ses besoins, pas de son lieu de résidence. Nous travaillerons de concert avec les provinces et les territoires afin de mettre sur pied un plan national et coordonné de lutte contre le trouble de stress post-traumatique, qui touche particulièrement les agents de la sécurité publique.

Nous rétablirons le financement des équipes canadiennes de Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd.

Il est dans notre intérêt national de pouvoir répondre promptement et efficacement aux urgences telles que les tempêtes de verglas, les inondations, les feux de friches non maîtrisés et les effondrements de bâtiments. Par le passé, nos quatre équipes de Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd se sont avérées indispensables à la sécurité des villes et des citoyens canadiens.

Pendant la décennie Harper, le financement de ces équipes a été éliminé, ce qui menace les capacités d'intervention du Canada.

Afin de protéger les océans, les économies côtières et les citoyens du Canada, nous rouvrirons également le centre secondaire de sauvetage maritime de St. John's et la base de la garde côtière de Kitsilano, à Vancouver, tous deux fermés par M. Harper.



CHAPITRE CINQ

Sécurité et possibilités



Ouvrir la voie à la prospérité

L'histoire du Canada est intimement liée à l'immigration. Ceux qui choisissent de faire du Canada leur terre d'accueil amènent avec eux leur langue, leur culture et un esprit d'entreprise qui renforce notre économie. C'est pourquoi nous avons besoin d'un nouveau plan d'immigration qui soit fondé sur la compassion et des possibilités économiques accessibles à tous.

RÉUNIFICATION DES FAMILLES

Nous aiderons les immigrantes et les immigrants à se bâtir une vie meilleure en sol canadien et à participer à la réussite économique du pays.

L'immigration a toujours occupé une place importante dans la croissance de l'économie canadienne. Malheureusement, au cours de la dernière décennie, Stephen Harper a tourné le dos aux aspirants Canadiens qui souhaitent contribuer à cette économie.

Nous prendrons des mesures immédiates pour rouvrir les portes du Canada et ferons de la réunification des familles une priorité.

Nous porterons immédiatement à 10 000 le nombre de demandes de parrainage de parents et de grands-parents acceptées annuellement, soit le double du nombre actuel.

Également, nous doublerons presque le budget alloué au traitement des demandes de parrainage de la catégorie familiale. Ainsi, les délais d'attente seront réduits (ceux-ci atteignent actuellement, en moyenne, presque quatre ans dans le cas des demandes de parrainage de parents et de grands-parents).

Nous donnerons une chance aux demandeurs qui ont de la famille au Canada en leur accordant des points supplémentaires en vertu du système Entrée express, et nous rétablirons à 22 ans l'âge maximum admissible des personnes à charge (il est actuellement de 19 ans). Ainsi, plus de Canadiennes et de Canadiens auront ainsi la possibilité de faire venir leurs enfants au pays.

De plus, nous octroierons immédiatement la résidence permanente aux nouveaux époux immigrant au Canada, éliminant le délai d'attente de deux ans.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET RÉSIDENTS TEMPORAIRES

Nous tiendrons compte du temps passé au Canada dans le cas des étudiants étrangers et des résidents temporaires.

En ramenant le temps de résidence temporaire dans l'équation, nous aiderons les étudiants étrangers et les autres résidents temporaires à obtenir la citoyenneté canadienne. Nous modifierons aussi la catégorie de l'expérience canadienne pour réduire les obstacles imposés aux étudiants étrangers.

TRANSFERT DE FONDS

Nous agirons pour que l'envoi de fonds à l'étranger par les travailleurs canadiens soit plus abordable.

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, nous améliorerons la réglementation de l'industrie des transferts pour que les résidents du Canada puissent aider leur famille en envoyant de l'argent à l'étranger, et ce, à des coûts raisonnables.

Nous travaillerons notamment avec les banques du Canada pour qu'elles offrent des services de transfert accessibles, étudierons la possibilité qu'un service de transfert soit assuré par Postes Canada et imposerons des pénalités sévères aux fraudeurs qui escroquent les nouveaux arrivants vulnérables.

AIDE FAMILIALE

Nous rendrons plus facile et plus abordable l'embauche d'une aide familiale.

Les familles canadiennes qui veulent engager une aide familiale pour s'occuper d'un membre ayant un handicap doivent assumer les frais de l'étude d'impact sur le marché du travail (1 000 \$). Nous éliminerons ces frais.

Nous collaborerons avec les provinces et territoires pour mettre au point un système dans lequel des sociétés réglementées embaucheront des aidants au nom des familles. Cela facilitera la tâche aux familles et protégera les aidants en leur permettant de changer d'employeur en cas de détérioration des relations ou d'abus.

CHANGER ensemble

Un Canada qui fait preuve de compassion

La population canadienne est ouverte, tolérante et généreuse. Ces qualités devraient se refléter dans l'accueil que fait le Canada aux réfugiés fuyant les conflits. Lorsque nous nous serrons les coudes pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, nos communautés s'en trouvent renforcées. Le gouvernement du Canada doit suivre cette voie.

RÉFUGIÉS SYRIENS

Nous accueillerons davantage de réfugiés syriens au Canada et soutiendrons davantage ceux qui apportent de l'aide à la région.

Les Canadiennes et les Canadiens ont été profondément touchés par la souffrance des réfugiés en provenance de la Syrie et des environs. Le Canada a su tendre la main tout au long de son histoire, que l'on pense aux réfugiés hongrois dans les années 1950, aux réfugiés musulmans ismaéliens dans les années 1970 ou aux populations fuyant l'Asie du Sud-Est par la mer dans les années 1970 et 1980.

Nombreux sont les Canadiens et les Canadiennes qui ont offert leur aide aux syriens ayant fui leur pays, et il est temps que le gouvernement fédéral fasse de même. Nous avons la responsabilité de revoir à la hausse nos objectifs en matière d'aide aux réfugiés et d'offrir un refuge aux victimes de la guerre.



C'est pourquoi nous augmenterons de 25 000 le nombre de réfugiés syriens accueillis en sol canadien grâce à des parrainages par le gouvernement. De plus, nous travaillerons de concert avec des organismes de parrainage privés pour accueillir encore davantage de réfugiés. Nous investirons donc 250 millions de dollars, dont 100 millions au cours du présent exercice financier, pour accélérer le traitement des demandes et améliorer les services de parrainage et d'établissement au Canada.

Enfin, nous verserons, au cours du présent exercice financier, une contribution supplémentaire de 100 millions de dollars au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de soutenir ses activités de secours, essentielles dans la région.

RÉFUGIÉS

Nous rétablirons la réputation du Canada et aiderons plus de personnes grâce à un programme sécuritaire et empreint de compassion.

Avant, le Canada accueillait les réfugiés à bras ouvert, mais après une décennie de mauvaises décisions prises par le gouvernement Harper, cette fière tradition s'est écroulée. C'est pourquoi nous élargirons notre engagement d'accueillir plus de réfugiés et offrirons un programme reposant sur la sécurité et la bienveillance.

Pour ce faire :

- nous rétablirons, dans son intégralité, le Programme fédéral de santé intérimaire, qui offre une couverture de soins de santé limitée et temporaire aux réfugiés et aux demandeurs d'asile;
- nous mettrons sur pied un comité d'experts des droits de la personne qui dressera une liste de pays d'origine désignés et concédera un droit d'appel aux demandeurs d'asile issus de ces pays si leur demande est refusée; et
- nous nommerons des personnes dûment qualifiées pour siéger à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Nous centrerons l'aide au développement sur les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

Au cours des dix dernières années, Stephen Harper a graduellement détourné l'aide versée aux pays les plus pauvres du monde, en particulier ceux d'Afrique.

Nous consulterons les organismes d'aide canadiens et internationaux pour revoir les politiques actuels et le cadre financier qui orienteront nos décisions en matière de lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de ce rééquilibrage de nos priorités, nous ferons en sorte que chaque dollar promis soit dépensé aux fins prévues. Nous ne laisserons pas dormir des fonds inutilisés, contrairement à M. Harper.

Nous nous assurerons également que l'initiative sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) est guidée par les faits et les résultats, et non par une idéologie. La réduction des écarts en matière de droits génésiques et de soins de santé sauvera des vies, et l'initiative SMNE tiendra compte de la gamme complète des services de santé génésique.

CHANGER ensemble



Accroître les exportations et créer des débouchés pour les Canadiennes et les Canadiens

La réussite économique du Canada repose sur des relations commerciales étroites avec ses plus proches voisins : les États-Unis et le Mexique. Contrairement à l'approche des conservateurs qui manque de vision, nous souhaitons rebâtir les ponts, ce qui entraînera une intensification des échanges commerciaux, une forte croissance et la création d'emplois.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE

Nous rebâtirons les ponts avec nos partenaires nord-américains.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement de Stephen Harper s'est montré de plus en plus dogmatique et méfiant dans ses relations avec nos plus proches voisins : les États-Unis et le Mexique. Nous mettrons fin à cette discorde et travaillerons avec nos partenaires pour faire prévaloir nos intérêts communs.

Dans un premier temps, nous annulerons les exigences de visas imposées aux Mexicains, lesquelles entravent injustement leurs voyages au Canada, et nous convoquerons et accueillerons un nouveau sommet trilatéral avec les États-Unis et le Mexique.

Nous collaborerons avec ces deux pays pour mettre au point une entente sur l'énergie propre et l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord.

ACHEMINER LES PRODUITS CANADIENS VERS LES MARCHÉS

Le commerce international permet au Canada de créer des emplois et contribue à faire croître notre économie. C'est pourquoi nous travaillerons à faire tomber certaines barrières commerciales. Grâce à une réorientation du Fonds Chantiers Canada, nous faciliterons la circulation des biens et des voyageurs d'affaires en améliorant les infrastructures frontalières et en simplifiant l'inspection du fret.

Enfin, comme nous croyons en la valeur de nos relations avec les États-Unis, nous créerons un comité ministériel ayant pour mandat de superviser et de gérer nos relations avec ce voisin.

Nous accroîtrons les possibilités d'exportation qui profitent au Canada.

Le commerce est vital pour notre économie. Il favorise l'accès aux marchés, le développement des entreprises et la création d'emplois bien rémunérés pour la classe moyenne (dans ce secteur, les salaires sont en moyenne 50 % plus élevés que dans les secteurs qui ne sont pas axés sur l'exportation). C'est une bonne nouvelle pour les gens de la classe moyenne et les communautés en général.

Toutefois, l'approche de Stephen Harper en matière de commerce a été un échec jusqu'ici. Les conservateurs ont enregistré le plus important déficit de l'histoire du Canada, et la population canadienne en paie le prix par des pertes d'emplois.

Même si des accords de libre-échange ont été conclus sous sa gouverne, M. Harper ne fait rien pour aider les entreprises et les entrepreneurs d'ici à réussir sur les nouveaux marchés et à créer de la richesse et des emplois.

Lorsqu'ils sont bien négociés et mis en œuvre, les accords de libre-échange sont bénéfiques pour l'économie canadienne. C'est pourquoi nous examinerons attentivement tous les débouchés commerciaux qui s'offrent actuellement au Canada et explorerons le potentiel de relations commerciales plus solides avec des marchés établis ou émergents comme la Chine et l'Inde.

Nous développerons une nouvelle stratégie pour promouvoir nos exportations qui aidera les entreprises à tirer parti des nouveaux accords de libre-échange.

CHANGER ensemble

Renouveler le rôle du Canada dans le monde et renforcer la sécurité au pays

La sécurité et la prospérité du Canada vont de pair. La mise en œuvre de notre plan fera en sorte que les Forces armées canadiennes disposent de l'équipement et du soutien dont elles ont besoin pour protéger notre souveraineté et soutenir les opérations de maintien de la paix, tout en stimulant l'économie locale et en créant des emplois.

LE LEADERSHIP DU CANADA DANS LE MONDE

Nous allons rétablir le leadership du Canada sur la scène mondiale.

Le Canada a longtemps été un leader dans le monde, que l'on pense à son rôle dans la création des Nations Unies après la Seconde Guerre mondiale, à sa participation au mouvement contre l'apartheid en Afrique du Sud ou encore à sa contribution à la Convention sur les mines antipersonnel.

Malheureusement, sous le règne de Stephen Harper, la présence et l'influence de notre pays sur la scène internationale ont graduellement diminué. Plutôt que de collaborer avec les autres pays au sein des Nations Unies, le gouvernement Harper a tourné le dos aux institutions multilatérales et a affaibli notre armée, nos services diplomatiques et nos programmes de développement.

Que ce soit au chapitre des changements climatiques, du terrorisme, de la radicalisation ou des conflits internationaux, il est plus que jamais essentiel d'exercer une diplomatie efficace.

Grâce à notre plan, nous rétablirons le leadership du Canada à l'échelle mondiale, non seulement pour apporter sécurité et croissance à notre pays, mais aussi pour contribuer de façon concrète et positive à ce que le monde devienne un endroit plus paisible et plus prospère.



PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ MONDIALES

Nous renouvellerons l'engagement du Canada de participer aux opérations de maintien de la paix.

Sous Stephen Harper, le Canada a énormément réduit sa participation aux opérations de maintien de la paix. Cette réorientation ne pouvait survenir à un pire moment si l'on considère que le nombre de conflits augmente et que les demandes pour des opérations de ce genre sont à leur plus haut niveau.

Les opérations de maintien de la paix sont importantes, car en plus d'aider des millions de victimes de conflits, elles servent aussi les intérêts du Canada : un monde plus pacifique est un monde plus sûr pour nous.

Nous réaffirmerons l'engagement du Canada de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et mettrons à sa disposition, sur une base de cas par cas, des moyens spécialisés, que ce soit des équipes médicales mobiles, des avions de transport ou un soutien en matière d'ingénierie.

Pour aider l'ONU à intervenir promptement lorsque des conflits prennent de l'ampleur, nous enverrons du personnel qualifié pouvant être déployé rapidement, dont des chefs de mission, des officiers d'état-major et des unités de quartiers généraux.

Nous accorderons une place prioritaire à la formation de la police civile, grâce en particulier à la contribution des officiers francophones, très demandés dans les pays francophones qui accueillent des missions de maintien de la paix.

Nous mènerons une initiative internationale pour améliorer et élargir la formation du personnel civil et militaire déployé lors des opérations de maintien de la paix, et nous insisterons pour que les Casques bleus soient tenus responsables de toute inconduite par leur pays ou par les Nations Unies.

Enfin, pour mieux aider les victimes de conflits, nous contribuerons davantage aux efforts de médiation, de prévention des conflits et de reconstruction de l'ONU.

INVESTIR DANS NOS FORCES ARMÉES

Nous maintiendrons les niveaux de dépense de la Défense nationale, y compris les augmentations déjà prévues.

Sous le gouvernement de Stephen Harper, le financement des Forces armées canadiennes a été irrégulier. Les hausses promises ont été réduites, et plus de dix milliards de dollars en financement approuvé par le Parlement ont dormi dans les coffres.

À cause de cette mauvaise gestion, nos forces armées se sont trouvées sous-financées et mal équipées, et les courageux membres des Forces armées canadiennes ne reçoivent aucun soutien malgré des années passées à servir le pays.

Nous ne laisserons pas notre armée à court de ressources, et le financement prévu ne dormira plus dans les coffres année après année. Nous investirons aussi pour que nos Forces armées soient plus légères, plus flexibles et mieux équipées, ce qui comprendra un système de soutien adéquat pour les militaires et leurs familles.

F-35

Nous n'achèterons pas de chasseurs-bombardiers furtifs F-35.

Nous lancerons immédiatement un appel d'offres ouvert et transparent pour remplacer les CF-18. La mission première de nos avions de combat est de défendre l'Amérique du Nord, et non d'effectuer des frappes furtives.

Nous réduirons l'enveloppe financière allouée au remplacement des CF-18, et nous privilégierons plutôt l'une des nombreuses options plus économiques qui correspondent mieux aux besoins du Canada en matière de défense.

MARINE ROYALE CANADIENNE

L'investissement dans la Marine royale canadienne sera au sommet des priorités.

En achetant des avions plus abordables que le F-35, nous aurons les ressources nécessaires pour renforcer la marine tout en respectant les exigences de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. Contrairement à Stephen Harper, nous disposerons des fonds nécessaires à la construction des bâtiments promis : brise-glaces, navires de ravitaillement, navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, navires de combat de surface, et autres ressources dont la marine a besoin.

Ces investissements permettront à la Marine royale canadienne de fonctionner comme une véritable flotte de haute mer et contribueront à la croissance de notre économie, ainsi qu'à la création d'emplois.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Nous entamerons immédiatement un processus d'examen transparent et ouvert de nos capacités de défense dans le but d'améliorer l'efficacité de nos forces armées et de mieux les équiper.

La Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, lancée en 2008 par Stephen Harper, est sous-financée et désuète. C'est pourquoi nous réexaminerons les programmes et les capacités actuelles et établirons un plan réaliste pour consolider les Forces armées canadiennes.

Nous développerons ces forces pour en faire une armée flexible, efficace et bien équipée qui peut tout autant défendre le Canada et l'Amérique du Nord qu'apporter un soutien lors de catastrophes naturelles et de missions d'aide humanitaire ou de maintien de la paix, voire constituer une force de dissuasion et de combat.

Nous continuerons de collaborer avec les États-Unis pour défendre l'Amérique du Nord sous l'égide du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de contribuer à assurer la sécurité sur le territoire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Nous veillerons à ce que l'équipement soit acquis rapidement et sous une supervision rigoureuse du Parlement.

Nous accorderons de nouveau la priorité à la surveillance du territoire canadien et de ses approches, en particulier dans l'Arctique, en plus d'augmenter le nombre de Rangers canadiens.

Nous continuerons d'appuyer, au cas par cas, les opérations internationales de paix et de sécurité et les missions de soutien humanitaire mises en oeuvre par les Nations Unies ou des partenaires régionaux.

Nous apporterons une assistance sur le plan de la sécurité nationale et interviendrons en cas de catastrophe naturelle, au Canada comme ailleurs.

Pour aider nos partenaires régionaux et locaux à prévenir la propagation du terrorisme et de la radicalisation, nous élargirons considérablement la portée des missions d'aide à la formation. Afin de développer ces partenariats, nous soutiendrons les initiatives qui visent à accueillir et à former les étudiants militaires étrangers.

Nous mènerons un examen approfondi des mesures visant la protection de la population canadienne et des infrastructures essentielles contre les cybermenaces.

Nous accorderons une place très importante au bien-être des membres en service des Forces armées canadiennes, ce qui entraînera la création d'une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel, de services adéquats de soutien en santé mentale et de services d'orientation professionnelle de haute qualité.

Nous ferons aussi de nouveaux investissements importants en vue de respecter l'obligation sacrée que nous avons envers nos anciens combattants.

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION

Nous mettrons en place les recommandations faites dans le Rapport sur la transformation des Forces armées canadiennes.

La capacité des Forces armées canadiennes de protéger nos frontières et de collaborer avec nos alliés ne devrait jamais être compromise. Il est essentiel de lever dès maintenant les obstacles qui pourraient les empêcher de remplir leur mission dans l'avenir.

Dans le Rapport sur la transformation, une série de recommandations ont été établies en vue de moderniser les forces armées et d'augmenter leur efficacité, notamment en réduisant la taille de l'administration, autant du côté gouvernemental que militaire, afin de renforcer les opérations sur la ligne de front.

MISSION DE COMBAT EN IRAK

Nous mettrons fin à la mission de combat du Canada en Irak.

Nous recentrerons la contribution militaire canadienne dans la région sur la formation des forces locales tout en fournissant une aide humanitaire plus importante et en accueillant immédiatement 25 000 réfugiés syriens de plus au Canada.

EUROPE CENTRALE ET EUROPE DE L'EST

Nous maintiendrons notre engagement ferme dans les opérations militaires actuelles du Canada en Europe centrale et en Europe orientale.

Nous poursuivrons notamment les opérations menées sous l'égide de l'OTAN en Europe centrale et en Europe de l'Est (Opération REASSURANCE) et la mission internationale de formation en Ukraine (Opération UNIFIER).



CHAPITRE SIX

Plan financier et coûts

NOTRE PLAN

CHOISIR D'INVESTIR MAINTENANT

Notre plan repose sur des choix différents de ceux des conservateurs de Stephen Harper et du NPD de Thomas Mulcair. Par exemple :

- ✓ Nous cesserons d'envoyer aux millionnaires des chèques de prestations pour enfants pour pouvoir augmenter ces mêmes prestations pour la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.
- ✓ Nous augmenterons le taux d'imposition du un pour cent des Canadiennes et Canadiens les plus riches pour pouvoir réduire les impôts de la classe moyenne.
- ✓ Nous procéderons à une évaluation de toutes les dépenses fiscales pour cibler les échappatoires fiscales qui avantagent tout particulièrement les Canadiennes et Canadiens les plus riches.
- ✓ Nous serons honnêtes au sujet de la situation financière du Canada et fonderons nos prévisions sur le récent rapport du directeur parlementaire du budget (DPB) et non pas sur les chiffres désuets du budget d'avril.
- ✓ Nous enregistrons des déficits modestes pendant trois ans pour pouvoir investir dans la croissance de la classe moyenne et offrir un plan crédible d'équilibre budgétaire en 2019.

Nos choix signifient que notre plan apportera immédiatement de véritables changements dans la vie de tous les Canadiens.

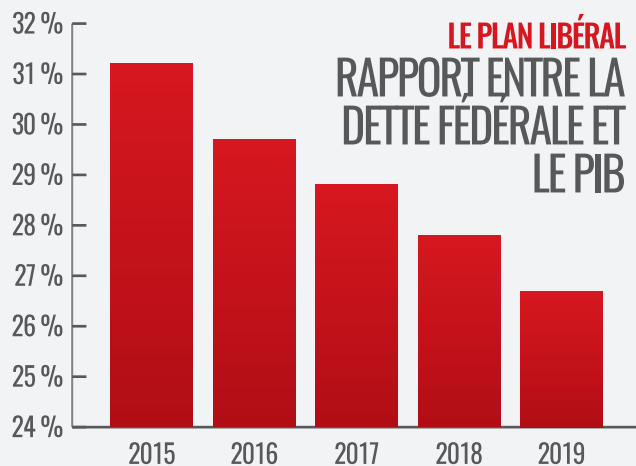
NOTRE APPROCHE BUDGÉTAIRE

Le plan financier pour la période de notre mandat repose sur un cadre de planification réaliste, viable, prudent et transparent. Ce sont ces principes que les experts financiers canadiens recommandent de suivre.¹

Une approche **réaliste** reconnaît que les projections économiques et financières du gouvernement fédéral se sont détériorées depuis le dépôt du budget en avril. L'année 2015 a commencé par une récession dont les effets économiques et financiers ont été prévus par le directeur parlementaire du budget en se fondant sur le Rapport sur la politique monétaire de la Banque du Canada.

Prévisions de croissance réelle du PIB (%)	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Budget 2015 (avril)	1,9	2,3	2,3	2,2	2,0
Prévision du DPB pour 2015/16 – 2017/18 et prévision 2018/19 – 2019/20	1,0	2,7	2,4	2,2	2,2

Prévisions par exercices financiers – selon les standards du DPB.



Dans les hypothèses budgétaires, nous prévoyons une réduction des niveaux de PIB nominal et de l'équilibre fiscal qui ne commencera à s'atténuer qu'en 2018-2019 et 2019-2020. Comme l'indiquent les projections de la Banque du Canada, cela se traduit par une forte diminution de la croissance du PIB réel en 2015, ainsi que par de légères augmentations de la croissance du PIB réel par rapport aux prévisions budgétaires pour les dernières années, grâce au retour à une capacité excédentaire suite à la récession.

Les projections économiques externes continuent de fluctuer et constituent des prévisions réalistes pour les années à venir. Un nouveau gouvernement libéral publiera une mise à jour financière et économique à l'automne pour que les Canadiens puissent se faire une idée plus précise de la situation actualisée du gouvernement fédéral par rapport à avril.

1. <http://www.3dpolicy.ca>

Le rapport entre la dette fédérale et le PIB continuera de baisser au cours de chacune des années de notre plan. Le Canada bénéficie d'un ratio faible de la dette au PIB et de taux d'intérêts historiquement bas. Notre plan veille à ce que la situation financière du gouvernement du Canada demeure **viable**. Notre cadre financier général est guidé par deux cibles budgétaires.

En 2019/20 :

- **Nous réduirons le ratio de la dette fédérale au PIB à 27 %.**
- **Nous équilibrerons le budget.**

Notre plan repose sur des prévisions **prudentes**, notamment au niveau de la reconstitution de la réserve pour éventualités lorsque nous reviendrons à un excédent; il ne tient pas compte non plus des effets financiers positifs des nouveaux investissements.

Nous irons plus loin en matière de **transparence** financière. Nous veillerons à la cohérence comptable entre le budget des dépenses et les Comptes publics, fournirons une analyse des coûts pour chaque projet de loi d'initiative gouvernementale, rétablirons l'exigence voulant que les plans d'emprunt du gouvernement soient approuvés par le Parlement, mettrons fin à l'utilisation inadéquate des lois omnibus et garantirons l'indépendance totale et le financement adéquat du directeur parlementaire du budget (DPB), qui ne répondra qu'au Parlement, de manière directe.

Nous ajouterons aussi au mandat du DPB l'établissement des coûts des programmes des partis politiques, comme c'est le cas en Australie et aux Pays-Bas, afin qu'à compter de la prochaine élection, les Canadiens puissent consulter les plans financiers des partis politiques en se fondant sur une base crédible et comparable.

CADRE DE PLANIFICATION

Lors de cette campagne, nous avons été le premier parti à annoncer notre cadre de planification.

« Des investissements à long terme sont en fait excellents. C'est exactement la chose à faire. »

DAVID DODGE, ancien gouverneur de la Banque du Canada et ancien sous-ministre des Finances
(CBC Radio One, The House, le 29 août 2015)

« [Cette] annonce du Parti libéral du Canada peut améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens qui résident dans les villes et les communautés partout au Canada. »

RAYMOND LOUIE, président de la Fédération canadienne des municipalités
(Fédération canadienne des municipalités, le 27 août 2015)

« Le Parti libéral du Canada préconise ce qui doit se faire aux É.U., un projet d'infrastructure d'envergure qui stimule l'économie et construit pour l'avenir. »

LAWRENCE SUMMERS, ancien directeur du Conseil économique national du Président Obama
(Twitter, @LHSummers, le 27 août 2015)

« [Un] engagement substantiel et constructif pour répondre à l'urgent besoin dans les villes et les communautés partout au Canada. »

GREGOR ROBERTSON, maire de Vancouver
(Bureau du maire, le 27 août 2015)

Avec le plan libéral, le gouvernement fédéral enregistra un modeste déficit à court terme de moins de 10 milliards de dollars au cours des deux prochains exercices financiers, soit moins de la moitié du déficit moyen de M. Harper, qui s'est élevé à plus de 20 milliards de dollars par an. À la fin des deux prochains exercices financiers, le déficit chutera et notre plan d'investissement permettra au Canada de revenir à l'équilibre budgétaire en 2019-2020. En combinant la prudence financière et les investissements dans la croissance économique, nous mettrons fin à l'héritage de déficits chroniques de M. Harper en réduisant, tous les ans, le rapport entre la dette fédérale du Canada et le PIB.

Les conservateurs et le NPD ont fondé leur cadre de planification sur des prévisions découlant du budget d'avril 2015, avant qu'il soit rendu public que le Canada était en récession. Notre plan est transparent et honnête quant à la situation financière affaiblie dans laquelle le gouvernement fédéral se trouve.

Cadre de planification	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Prévisions financières d'avril (incluant les imprévus)	2 700	3 600	4 600	7 800
Estimation des effets de la réduction de la croissance économique	- 2 100	- 1 400	- 1 200	- 200
Cadre révisé (PBO 2016/17 - 2017/18) + projection	600	2 200	3 400	7 600
Nouvelles recettes	24 663	27 436	29 148	30 681
Nouveaux investissements annoncés	35 157	39 152	38 266	37 281
Prévisions avec le Plan libéral pour la croissance	- 9 894	- 9 516	- 5 718	1 000
Ratio dette fédérale / PIB	30 %	29 %	28 %	27 %

Chiffres en millions de dollars

Notre plan comprend des mesures qui, selon les projections établies à l'aide de multiplicateurs du ministère des Finances, auront des répercussions positives sur la croissance économique. Ces mesures incluent notamment des investissements dans l'infrastructure et des mesures ciblant les Canadiens dont le revenu est faible. Cette relance de la croissance économique améliorera à son tour la situation financière du gouvernement fédéral. Grâce au niveau d'investissement prévu dans notre plan, cela se traduira par une augmentation des recettes de plusieurs milliards par an. Bien que ces améliorations seraient en bout de ligne matérielles, conformément aux pratiques du ministère des Finances, nous ne les avons pas incluses dans notre cadre de planification.

Prévisions à l'aide de multiplicateurs économiques des dépenses et des mesures fiscales

Mesures fiscales	Impact en dollar d'une augmentation d'un dollar sur le niveau du PIB réel dans le cadre des mesures fiscales		
	2009	2010	T4 2010
Mesures d'investissements dans les infrastructures	1,0	1,5	1,6
Mesures d'investissements dans le logement	1,0	1,4	1,5
Autres mesures	0,8	1,3	1,4
Mesures pour les ménages à faible revenu et les sans-emploi	0,8	1,5	1,7
Assurance-emploi	0,2	0,5	0,6
Mesures touchant l'impôt sur le revenu	0,4	0,9	1,0
Mesures touchant l'impôt sur les entreprises	0,1	0,2	0,3

Source: Ministère des Finances (2009)

NOUVELLES RECETTES

Nouvelles recettes	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Remplacement de la PUGE de la PFCE et du SPNE	17 960	18 245	18 550	18 825
Dépenses fiscales et revue des dépenses de M. Harper	500	1 000	2 000	3 000
Hausse d'impôts au 1 % des plus riches	2 800	2 856	2 913	2 971
Réduction des cotisations à l'AE de 1,88 \$ à 1,65 \$	523	2 100	2 140	2 185
Annulation du fractionnement du revenu familial (pas le fractionnement du revenu de retraite)	1 995	2 050	2 110	2 165
Annulation des crédits pour études et pour manuels pour augmenter les bourses aux étudiants	725	825	890	925
Annulation de la hausse de la limite du CELI de 5 500 \$ à 10 000 \$	160	235	295	360
Suppression graduelle des subventions accordées à la production de combustibles fossiles	-	125	250	250
Total des nouveaux revenus	24 663	27 436	29 148	30 681

Chiffres en millions de dollars

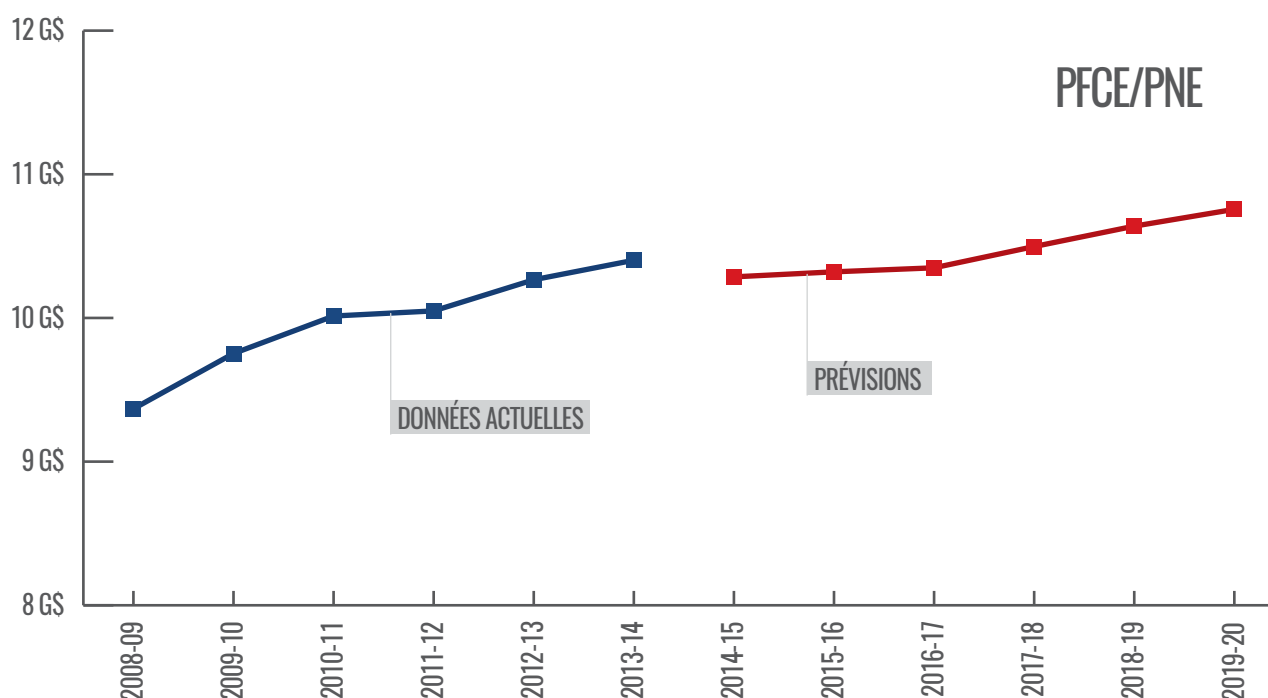
NOTES :

Remplacer les dépenses liées à la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et au supplément de la prestation nationale pour enfants (PNE) – l'Allocation canadienne aux enfants

Nous prévoyons que le coût de l'Allocation canadienne aux enfants (ACE) sera de 1,8 milliard de dollars en 2016-2017 et s'élèvera à 2 milliards de dollars en 2019-2020. Cela tient compte d'une ACE qui investit 21,7 milliards de dollars en 2016-2017, des économies provenant de l'annulation du fractionnement du revenu (2 milliards de dollars) et du remplacement de la PFCE, de la PNE et de la PUGE (17,9 milliards de dollars).

Les prévisions de coût de l'ACE sont fondées sur le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le revenu familial (tableaux CANSIM 111-0013 et 111-0022) appliqués aux nouveaux niveaux des prestations de l'ACE. Les projections de coûts ont été comparées à la Base de données et Modèle de simulation de politique sociale (BD/MSPS) de Statistique Canada, qui ont permis de les confirmer. Pour les projections des années suivantes, nous avons utilisé le taux de croissance moyen des prestations pour enfants appliqué au cours de ces dernières années, en fonction des données historiques de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et des Comptes publics.

À la suite de l'annonce de l'ACE libérale, les conservateurs ont prétendu que les libéraux n'avaient pas tenu compte des recettes fédérales provenant de la PUGE imposable. Cela s'est révélé faux. Pour corroborer leur assertion, les conservateurs ont publié des données plus détaillées provenant du ministère des Finances, et qui n'étaient pas disponibles auparavant, sur les projections de coûts de la PFCE/PNE. Celles-ci montrent une diminution des coûts des prestations pour enfants en 2014-2015.



Si les coûts des prestations pour enfants sont plus faibles, alors le coût des deux prestations existantes, ainsi que de la nouvelle ACE, diminuera. En fait, utiliser ces taux révisés de croissance de la population infantile prévue ferait

passer le coût net de l'ACE en deçà du montant de 1,8 milliard de dollars que nous avons estimé. Par conséquent, nous continuerons d'utiliser nos projections de départ, plus élevées, pour veiller à ce que les chiffres soient les plus prudents possibles.

Document d'information – [Changer ensemble : Croissance pour la classe moyenne](#)

Dépenses fiscales et revue des dépenses de M. Harper

Le budget du gouvernement du Canada est d'environ de presque 300 milliards de dollars par an, ce qui, en tenant compte des dépenses fiscales, représente plus de 400 milliards de dollars par an. Il est important que le gouvernement fédéral s'engage continuellement à veiller à ce que les dépenses fédérales soient justes pour les Canadiens et assumées d'une manière aussi efficace et responsable du point de vue fiscal que possible. En 2005, Paul Martin, alors premier ministre, avait chargé son ministre du Revenu national John McCallum d'entreprendre un examen des dépenses à l'échelle de l'administration fédérale qui a entraîné une somme de 3 milliards de dollars en économies annuelles comptabilisées durant les quatre années qui ont suivi.¹

Nous atteindrons ce même objectif en l'espace de quatre ans, ce qui, en 2019-2020, représentera nettement moins d'un pour cent du total des dépenses fiscales fédérales. Les défis d'aujourd'hui diffèrent de ceux de 2005, et nos priorités sont le reflet des changements qu'il faut apporter après les dix années de gouvernement conservateur de M. Harper. Cela signifie :

- Diminuer considérablement le budget du gouvernement du Canada alloué à la publicité et de mettre fin à l'utilisation des publicités gouvernementales à des fins partisans.
- Procéder à un examen à grande échelle, attendu depuis longtemps, de plus de 100 milliards de dollars de dépenses fiscales de plus en plus complexes qui existent actuellement, dont l'objectif principal sera de chercher des occasions de réduire les avantages fiscaux qui aident injustement les personnes dont le revenu personnel dépasse les 200 000 \$ par an. Par exemple, une analyse récente du directeur parlementaire du budget sur les modifications apportées aux dépenses fiscales entre 2005 et 2013 montre que de nouvelles mesures multiples lancées par Stephen Harper ont procuré de nouveaux avantages fiscaux aux contribuables du 96^e percentile au 100^e percentile.
- Il serait possible de commencer par déterminer le plafond pour le montant maximal pouvant être réclamé en vertu de la déduction pour option d'achat d'actions. Le ministère des Finances estime que 8 000 Canadiens au revenu très élevé déduisent en moyenne 400 000 \$ de leur revenu imposable par le biais d'options sur actions. Cela représente trois quarts de l'incidence fiscale de cette déduction, qui, au total, a coûté 750 millions de dollars en 2014. Les options d'achat d'actions sont une compensation utile pour les entreprises en démarrage, et nous ferions en sorte que les employés gagnant jusqu'à 100 000 \$ par an en options d'achat d'actions ne soient pas touchés par aucun plafond.

1. <http://fin.gc.ca/budget05/booklets/bkexp-eng.asp>

- Demander à l'ARC de procéder immédiatement à une analyse de la fraude fiscale, ou de ce que l'OCDE appelle « l'écart fiscal ». Selon une analyse de 2013 effectuée par le directeur parlementaire du budget, l'envergure de l'écart s'élève à près de 7 pour cent de la dette fiscale totale au Royaume-Uni, et à 14,5 pour cent aux États-Unis. Le gouvernement conservateur de M. Harper a refusé de fournir au DPB les données nécessaires pour entreprendre une analyse similaire au Canada.
- Au fur et à mesure que nous réduirons le taux d'imposition des petites entreprises de 11 à 9 pour cent, nous veillerons à ce que le statut de société privée sous contrôle canadien (SPCC) ne soit pas utilisé pour diminuer l'obligation en matière d'impôt sur le revenu personnel pour les personnes à haut revenu. Michael Wolfson, de l'Université d'Ottawa, estime qu'environ 500 millions de dollars par an sont perdus, plus particulièrement dû aux personnes à revenu élevé qui se servent du statut SPCC comme outil de fractionnement du revenu.
- Diminuer le recours à des consultants externes pour ramener les dépenses plus près de leur niveau de 2005-2006. Voici quelques exemples de la manière dont des dépenses ont augmenté sous le régime de M. Harper :
 - Emploi et Développement social Canada (auparavant appelé Ressources humaines et Développement des compétences Canada) a augmenté ses dépenses en « services d'affaires » externes de 61 pour cent depuis 2006-2007, soit l'équivalent de 7 pour cent du taux de croissance annuel composé, ou une augmentation totale de 140 millions de dollars par an.
 - Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a augmenté ses dépenses en « services d'affaires » externes de 150 pour cent depuis 2006-2007, soit l'équivalent de 14 pour cent du taux de croissance annuel composé, ou une augmentation totale de 188 millions de dollars par an.
 - Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a augmenté ses dépenses en « autres » services professionnels externes de 212 pour cent depuis 2006-2007, soit l'équivalent de 18 pour cent du taux de croissance annuel composé, ou une augmentation totale de 332 millions de dollars par an.

Hausse d'impôts pour le un pour cent des Canadiens les plus riches

Notre projection est fondée sur une analyse de la Bibliothèque du Parlement qui montre qu'une nouvelle tranche d'imposition de 33 pour cent pour les revenus personnels de plus de 200 000 \$ aurait augmenté les recettes de 2014 de 3,24 milliards de dollars. En tenant compte de l'inflation, cette estimation passe à environ 3,4 milliards de dollars d'ici 2016-2017. Il se peut que les personnes ayant un revenu élevé tentent de recourir à des stratégies de planification fiscale pour éviter de payer plus d'impôts. Nous augmenterons les ressources en contrôle de l'application de l'ARC pour veiller à percevoir les dettes fiscales. Cependant, nos estimations tiennent également compte d'un facteur de prudence de 600 millions de dollars. Nous prévoyons des recettes de 2,8 milliards de dollars en 2016-2017, qui passeront à 3 milliards de dollars en 2019-2020.

Document d'information – [Changer ensemble : Croissance pour la classe moyenne](#)

Annuler les crédits d'impôt pour études et pour manuels pour augmenter les bourses aux étudiants

Le système actuel de crédits d'impôt pour l'éducation postsecondaire inclut de modestes crédits d'impôt pour études et pour manuels, qui offrent seulement un avantage à la fin de l'année fiscale, et qui ne visent pas les étudiants venant de familles à revenu faible ou moyen. Nous éliminerons ces deux crédits afin d'assouplir notre régime de prêts d'études et d'augmenter les bourses immédiates non remboursables qui mettent plus d'argent directement dans les poches des étudiants. Le crédit d'impôt actuel pour frais de scolarité demeurera en place. Les projections de revenus sont tirées du rapport sur les dépenses fiscales du ministère des Finances, et donnent quatre ans pour utiliser les crédits reportés non réclamés.

Suppression graduelle des subventions accordées à la production de combustibles fossiles

Comme le Canada s'est engagé à le faire au G20, nous supprimerons graduellement les subventions accordées à la production de combustibles fossiles. En 2014, le Pembina Institute a estimé que plus d'un milliard de dollars de subventions accordées à la production de combustibles fossiles existait toujours dans le cadre de l'impôt actuel du Canada. Notre point de départ est un objectif de réduction des subventions accordées à la production de combustibles fossiles de l'ordre de 250 millions de dollars, une première étape étant de permettre l'utilisation de la déduction fiscale pour frais d'exploration au Canada uniquement dans le cas d'explorations infructueuses.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Nouveaux investissements	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Réduction d'impôts et prestations	25 550	26 136	26 747	27 293
Infrastructures	5 025	5 025	3 450	3 450
Assurance-emploi	524	2 100	2 140	2 185
Emplois et formation	2 155	2 254	2 267	1 689
Santé	415	665	900	1 000
Environnement et économie	415	1 445	1 400	400
Arts et culture	185	380	380	380
Peuples autochtones	275	575	455	355
Anciens combattants	325	309	311	313
Renforcer les communautés	155	155	158	158
Immigration	133	108	58	58
Total des nouveaux investissements	35 157	39 152	38 226	37 281

Chiffres en millions de dollars

Réductions d'impôts et allocations

Réduction d'impôts / prestations	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Allocation canadienne aux enfants	21 725	22 160	22 600	23 000
Réduction d'impôts pour la classe moyenne	2 870	2 925	3 000	3 050
Augmentation de 10 % du SRG pour les aînés vivant seul	720	760	800	840
Indexation de la SV et du SRG au niveau d'inflation	55	105	160	210
Remboursement de la TPS pour la construction de logements locatifs	125	130	130	135
Augmentation et indexation des déductions pour les habitants des régions éloignées	50	51	52	53
Flexibilité accrue des retraits autorisés sur un REER lors de l'accession à la propriété	5	5	5	5

Chiffres en millions de dollars

- Les coûts liés à l'Allocation canadienne aux enfants sont décrits ci-dessus, sous Nouvelles recettes.
- La projection de réduction d'impôts pour la classe moyenne provient du Simulateur budgétaire du DPB.
- Les projections des déductions pour les habitants des régions éloignées sont tirées du rapport sur les dépenses fiscales du ministère des Finances, et renvoient aux modifications du programme RDN dans le budget de 2008.
- Les projections du Supplément de revenu garanti proviennent de l'ARC.¹
- La projection sur l'inflation pour les aînés est calculée en fonction de l'analyse de Statistique Canada.²
- Le remboursement de la TPS est prévu en fonction du taux actuel de rabais de 33 pour cent, avec un taux d'utilisation plus élevé.
- Suppose un taux d'utilisation plus élevé des retraits d'un RÉER dans le cadre du Régime d'accession à la propriété dû à une plus grande flexibilité.

Document d'information – [Changer ensemble : Croissance pour la classe moyenne](#)

Document d'information – [Changer ensemble : Assurer la sécurité de la retraite de nos aînés](#)

Document d'information – [Changer ensemble : Des logements abordables pour les Canadiennes et Canadiens](#)

1. <http://www.osfi-bsif.gc.ca/eng/bca-bac/ar-ra/oas-psv/pages/oas12.aspx>

2. http://www41.statcan.gc.ca/2007/70000/ceb70000_004-eng.htm

Infrastructures

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Investir dans le transport collectif	1 675	1 675	1 150	1 150
Infrastructures sociales	1 675	1 675	1 150	1 150
Infrastructures vertes	1 675	1 675	1 150	1 150

Chiffres en millions de dollars

Document d'information – [Changer ensemble : Un plan d'investissement historique pour renforcer la classe moyenne, créer des emplois et stimuler notre économie](#)

Assurance-emploi

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Fin de la discrimination et réintégration des travailleurs dans l'AE	138	550	560	570
Réduire le délai de carence à une semaine	175	700	725	750
Prestations pour congé parental plus flexibles	30	125	125	130
Accès élargi aux prestations de compassion	48	190	195	200
Augmenter le financement pour la formation dans le cadre de l'EDMT	125	500	500	500
Inverser les changements apportés en 2012	8	35	35	35

Chiffres en millions de dollars

Projections tirées de l'analyse d'EDSC, du rapport sur le contrôle et l'évaluation de l'assurance-emploi et de la Gazette du Canada, en supposant un taux d'utilisation plus élevé des avantages actuels bonifiés (prestations de compassion, prestations parentales).

Document d'information – [Changer ensemble : Une assurance-emploi qui renforce notre économie et fonctionne pour les Canadiennes et les Canadiens](#)

Document d'information – [Changer ensemble : Travailler pour les familles Canadiennes d'aujourd'hui](#)

Document d'information – [Changer ensemble : Un meilleur soutien aux aidants naturels](#)

Emplois et formation

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Augmentation des montants du Programme canadien de prêts aux étudiants	750	800	825	850
Stratégie d'emploi chez les jeunes	455	455	435	125
Emplois et innovation	300	300	300	0
Nouveaux investissements en formation	200	200	200	200
Rétablir le crédit d'impôt sur le capital de risque des travailleurs	115	160	165	165
Augmenter à 25 000 \$ le seuil du Programme d'aide au remboursement	115	119	122	129
Sécurité et innovation dans le domaine de l'agriculture	85	85	85	85
Crédits d'impôt pour les éducateurs	60	60	60	60
Formation et emploi destinés aux Premières Nations	50	50	50	50
Investir dans l'équipement destiné aux métiers spécialisés	25	25	25	25

Chiffres en millions de dollars

- Rétablissement du crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs tiré des projections du ministère des Finances.
- Crédit d'impôt sur les fournitures scolaires à l'intention des enseignant(e)s et éducateurs(trices) de la petite enfance estimé sur la base de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Les projections relatives aux bourses versées dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants sont établies en fonction des données de Statistique Canada sur les effectifs postsecondaires (CANSIM 477-0019), les familles selon le revenu (CANSIM 111-0013) et la population projetée au Canada selon l'âge (CANSIM 052-0005), ainsi qu'en fonction du rapport annuel et du rapport statistique les plus récents du Programme canadien de prêts aux étudiants.
- Les projections relatives à l'augmentation du seuil du Programme d'aide au remboursement sont établies en fonction du plus récent rapport annuel du Programme canadien de prêts aux étudiants et du rapport actuariel du Programme canadien de prêts aux étudiants produit par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Communiqué de presse – [Le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, partage sa vision de l'économie pour le Canada](#)

Document d'information – [Changer ensemble : Formation professionnelle et acquisition de compétences pour les Canadiennes et Canadiens](#)

Document d'information – [Changer ensemble : Investir dans nos enfants et nos éducateurs](#)

Santé

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Nouvel Accord sur la santé - soins à domicile	400	650	900	1 000
Campagne Enfants en santé du système de santé public (vaccination, commotions)	15	15	0	0

Chiffres en millions de dollars

Environnement et économie

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Fonds pour une économie à faible production de carbone	0	1 000	1 000	0
Stratégies pour les secteurs des ressources et des technologies vertes	200	200	200	200
Investissements en technologies vertes	100	100	100	100
Programme national des parcs et science	50	50	50	50
Surveillance et sciences des océans	50	50	50	50
Entrée gratuite aux parcs nationaux en 2017	15	45	-	-

Chiffres en millions de dollars

- Le fonds de dépôt pour la faible production de carbone sera financé par le gouvernement fédéral, mais géré dans le cadre d'un partenariat fédéral-provincial qui financera des projets favorisant la réduction de la pollution par le carbone.

Document d'information – [Changer ensemble : Un nouveau plan pour l'environnement et l'économie du Canada](#)

Arts et culture

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Financement accru de CBC/Radio-Canada	75	150	150	150
Promotion des arts à l'étranger	10	25	25	25
Investissements à l'ONF et Téléfilm Canada	10	25	25	25
Doubler le financement du Conseil des arts du Canada	90	180	180	180

Chiffres en millions de dollars

Document d'information – [Changer ensemble : Investir dans la culture et l'emploi pour la classe moyenne au Canada](#)

Peuples autochtones

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Nouveau partenariat en éducation avec les Premières Nations (net de la stimulation actuelle)	100	200	300	300
Construction d'infrastructures scolaires pour les Premières Nations	100	300	100	-
Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire	50	50	50	50
Enquête publique nationale sur les cas de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées	20	20	0	0
Stratégie de développement économique des Métis	5	5	5	5

Chiffres en millions de dollars

Le nouveau partenariat avec les Premières Nations s'entend net du financement engagé dans le cadre de l'impôt qui n'est pas encore distribué aux Premières Nations. Le montant total de l'engagement envers l'éducation des Premières Nations s'élève à 750 millions de dollars par an.

Document d'information – [Changer ensemble : L'éducation et les débouchés économiques des Premières Nations](#)

Anciens combattants

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Augmentation de l'allocation pour déficience permanente	25	25	25	25
Augmentation de l'allocation pour perte de revenu	38	42	44	46
Allocation d'études pour anciens combattants	80	80	80	80
Réouverture des 9 bureaux pour Anciens combattants	7	7	7	7
Augmenter le précédent fonds alloué de 50 %	5	5	5	5
Soutien amélioré aux anciens combattants et à leur famille	100	100	100	100
Centres d'excellence en soins aux anciens combattants	20	0	0	0
Accroître le personnel de service aux anciens combattants	50	50	50	50

Chiffres en millions de dollars

- Les projections sur l'allocation pour déficience permanente et l'allocation pour perte de revenu sont fondées sur les projections de l'ombudsman des anciens combattants, desquelles sont soustraites les augmentations modestes opérées depuis par le gouvernement.
- L'allocation d'études pour anciens combattants est fondée sur le nombre d'employés qui quittent les FAC chaque année, le coût d'une année d'éducation postsecondaire et un taux d'utilisation élevé.
- Le coût des bureaux des anciens combattants est tiré des projections du gouvernement.
- L'incidence actuarielle du rétablissement des pensions à vie pour les anciens combattants blessés et de l'augmentation des pensions de conjoint survivant sera comptabilisée immédiatement en 2015-2016.

Document d'information – [Changer ensemble : Notre devoir d'assurer l'avenir de nos anciens combattants](#)

Renforcer les communautés

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Forces spéciales affectées aux groupes de travail sur les armes à feu et les aux gangs de rue	100	100	100	100
Fonds pour les héros de nos communautés	10	10	10	10
Investissement dans Nutrition Nord	10	10	11	11
Recherche et sauvetage	10	10	12	12
De plus grands moyens à l'ARC pour l'application des lois	20	20	20	20
Programme de contestation judiciaire	5	5	5	5

Chiffres en millions de dollars

Immigration

Investissement	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Réduire le temps de traitement des demandes	25	50	50	50
Éliminer les frais pour les aides familiales	8	8	8	8
Accueillir 25 000 réfugiés syriens	100	50	0	0

Chiffres en millions de dollars

- Les frais d'évaluation sont fondés sur des statistiques de la CISR sur les approbations d'aidants
- 100 milliards de dollars supplémentaires pour l'accueil en 2015-2016 et 100 millions pour UNHCR

Document d'information – [Changer ensemble : Un nouveau plan pour l'immigration qui créera des débouchés économiques au Canada](#)